TECHNIMOUNT
EMS®

BLOC D'ANCRAGE SAS X2

GUIDE DE L'UTILISATEUR



SAE J3043
TESTÉ
26G
TECHNIMOUNT ENGINEERING

SÉCURITÉ ET FLEXIBILITÉ
LÀ OÙ C'EST IMPORTANT

Droits d'auteur

Droits d'auteur 2026 Gestion Technimount S.A.M.U. Inc. est une société affiliée de Technologies CGC Inc. Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, transmise, transcrite, stockée dans un système de récupération, traduite dans une langue quelconque, modifiée sous quelconque forme ou par quelconque moyen, sans l'autorisation écrite de Technimount ou de ses sociétés affiliées.

Marques de commerce

Les noms des fabricants de produits et d'appareils médicaux sont des marques de commerce[MC] ou des marques déposées[MD] de leurs détenteurs respectifs.

- Technimount EMS® et Safety Arm System® sont des marques déposées de Technologies CGC Inc.
- Ferno® est une marque déposée de Ferno-Washington, Inc.
- POWER X2™ est une marque de commerce de Ferno-Washington, Inc.
- Oxivir® est une marque déposée de Diversey.
- Lavo® est une marque déposée de KIK Holdco Company, Inc.

Pour tout problème avec votre produit Technimount, ses composants ou pour toute question technique lors de l'installation, l'utilisation ou la maintenance, communiquer avec le support technique à l'adresse techsupport@technimount.com.

Coordonnées

Gestion Technimount S.A.M.U. Inc.

Aux soins des affaires réglementaires

3770 rue Jean Marchand, 100-C

Québec (Québec) G2C 1Y6

Canada

customerservice@technimount.com

techsupport@technimount.com

legal@technimount.com

www.technimount.com

T + 1 581 700-6613

SF + 1 888 639-2758 (Amérique du nord)

Table des matières

Droits d'auteur ..... **ii**
Marques de commerce ..... **ii**
Coordonnées ..... **ii**
1. Mentions et considérations générales **5**
1.1. Utilisation prévue 5
1.2. Compétence de l'utilisateur 5
1.3. Garanties 6
1.3.1. Politique de garantie 6
1.3.2. Garantie limitée 6
1.3.3. Clause de garantie internationale 7
1.3.4. Responsabilité de l'utilisateur 7
1.4. Réclamations 7
1.4.1. Marchandise endommagée ou défectueuse 7
1.4.2. Politique de retour 7
1.4.3. Autorisation retour de matériel (ARM) 8
1.4.4. Processus de réclamation 8
2. Directives générales de sécurité **9**
2.1. Symboles et définitions 9
2.2. Étiquettes 10
2.2.1. Étiquette Manufacturière 10
2.2.2. Étiquettes d'opération 11
2.3. Mesures de sécurité 12
3. Spécifications techniques **15**
4. Illustrations d'orientation **16**
5. Pièces illustrées **17**
6. Spécifications illustrées **18**
7. Mécanisme de sécurité **19**
8. Utiliser le Bloc d'ancrage SAS X2 ..... **20**
8.1. Installer le Safety Arm System dans le Bloc d'ancrage SAS X2 20
8.2. Retirer le Safety Arm System du Bloc d'ancrage SAS X2 22
Annexe I Évaluation des compétences du personnel SMU et clinique **24**
Annexe II Déballer le Bloc d'ancrage SAS X2 ..... **26**

© 2026 Gestion Technimount S.A.M.U. Inc.

Annexe III Installer le Bloc d'ancrage SAS X2 27
..... Temps d'installation estimé 27
..... Pièces/visseries incluses 27
..... Outils/visserie fournis par le client 27
..... Préparer la civière 28
..... Procédure d'installation 29
Annexe IV Maintenance 35
..... Fréquence de maintenance 36
..... Outils fournis par le client 36
..... Solutions de nettoyage testées et approuvées 37
..... Plan de maintenance 37
..... Vérifications de sécurité 37
..... Maintenance basée sur l'état 39
..... Journal de maintenance 40
..... Points d'inspection illustrés 41
Annexe V Pièces/ensemble de remplacement 43

© 2026 Gestion Technimount S.A.M.U. Inc.

1. Mentions et considérations générales

Ce guide de l'utilisateur contient des renseignements détaillés sur le produit, les standards et les directives afin d'assister l'administrateur/gestionnaire/superviseur et le technicien biomédical (ou équivalent) avec le déballage, l'assemblage (lorsque indiqué), la maintenance, l'évaluation des compétences et la formation du personnel SMU et clinique, ainsi que des renseignements spécifiques afin d'opérer de façon sécuritaire et efficace le Bloc d'ancrage SAS X2.

Veuillez lire attentivement le guide de l'utilisateur afin d'évaluer, de comprendre et de transmettre son contenu au personnel SMU et clinique lors de la formation, afin de les prévenir de tout danger potentiel lié à son utilisation abusive, comment utiliser le produit de façon sécuritaire et fournir un lieu sécuritaire pour les patients ainsi que pour eux-mêmes. Vos protocoles internes établis doivent être mis à jour pour inclure les normes, les directives, les exigences et les recommandations de sécurité relatives au(x) produit(s) Technimount figurant dans cette documentation. Le guide de l'utilisateur doit rester à la disposition des utilisateurs en cas de besoin et être transmis en cas de vente ultérieure du produit.

REMARQUE : Technimount cherche continuellement à améliorer la conception et la qualité des produits. Bien que ce guide de l'utilisateur contienne les renseignements les plus récents sur le produit au moment de l'impression, il peut contenir des différences mineures avec la version actuelle, incluant les références illustrées. Pour de plus amples renseignements, communiquer avec le support technique à l'adresse techsupport@technimount.com.

REMARQUE : Technimount se réserve le droit de modifier les numéros de pièces et les produits sans préavis. Communiquer avec le service à la clientèle à l'adresse customerservice@technimount.com afin de s'assurer des options et de la disponibilité du produit.

1.1. Utilisation prévue

Le Bloc d'ancrage SAS X2 est un système de fixation conçu afin de permettre au personnel SMU et clinique formé de sécuriser et de transporter des appareils médicaux et accessoires lors du transport terrestre des services médicaux d'urgence et des soins critiques.

1.2. Compétence de l'utilisateur

Afin d'utiliser le Bloc d'ancrage SAS X2 de façon sécuritaire, le personnel doit avoir le niveau de compétence requis en prenant en compte sa fonction et son niveau d'interaction avec le système de fixation. Une formation doit être offerte au personnel SMU et clinique avant qu'ils utilisent le Bloc d'ancrage SAS X2. Consulter la section « Évaluation des compétences du personnel SMU et clinique » à la page 24 pour évaluer leurs compétences.



Indique à qui s'adresse le contenu de la section et le niveau de connaissance requis. Les définitions des trois (3) niveaux de compétence sont précisées ci-dessous.

- **Compétent (personnel SMU et clinique formé) :** A reçu la formation requise, possède les connaissances suffisantes pour utiliser le produit de façon sécuritaire et a réussi l'évaluation des compétences (consulter la section « Évaluation des compétences du personnel SMU et clinique » à la page 24).

© 2026 Gestion Technimount S.A.M.U. Inc.

REMARQUE : Tout membre du personnel SMU et clinique n'ayant pas reçu la formation requise, ni les connaissances nécessaires pour opérer le système de fixation de façon sécuritaire ne doit pas utiliser le produit.

- **Chevronné (administrateur/gestionnaire/superviseur) :** Possède des connaissances et une compréhension approfondies du produit et est familier des standards et des directives. Qualifié pour former le personnel SMU et clinique à l'utilisation sécuritaire du produit.
- **Avancé (technicien biomédical ou équivalent) :** Possède une vaste expérience mécanique. Qualifié pour effectuer le déballage, l'assemblage, les vérifications de sécurité, la maintenance basée sur l'état telle que détaillée dans ce document, ou le dépannage de base, les procédures de mise à niveau et les procédures de remplacement lorsqu'applicables.

1.3. Garanties

1.3.1. Politique de garantie

Cette déclaration constitue l'intégralité de la politique de garantie de Technimount en ce qui concerne les produits Technimount. Technimount ne formule aucune autre garantie ou déclaration, exprimée ou implicite, sauf dans la mesure prévue aux présentes. Il n'y a aucune garantie de qualité marchande ou d'adéquation à un usage particulier. En aucun cas Technimount ne pourra être tenue responsable, en vertu des présentes, des dommages accessoires ou indirects, découlant de la vente ou de l'utilisation d'un tel produit ou de quelque manière que ce soit.

Gestion Technimount S.A.M.U. Inc. garantit à l'« acheteur » d'origine du « produit » avec lequel la « garantie limitée » est incluse, que le produit sera exempt de « défauts » de fabrication et de matériaux dans des conditions d'utilisation normale pour une « période de garantie » d'un (1) an à compter de la date d'achat du produit par l'acheteur. Lors de la période de garantie, le produit sera réparé ou remplacé conformément à la « garantie limitée » sans frais pour l'acheteur pour les pièces ou la main-d'œuvre. Les pièces et le produit peuvent être réparés ou remplacés par des pièces ou des produits neufs ou remis à neuf. En vertu de la présente garantie limitée, « remis à neuf » désigne les pièces et les produits qui sont remis à l'état d'origine quant aux spécifications d'usine, plus précisément. Si le produit est réparé ou remplacé lors de la période de garantie, la plus longue période entre la garantie restante et trois (3) mois à compter de la date de réparation ou de remplacement s'appliquera. Si le produit est réparé ou remplacé après la fin de la période de garantie, la période de garantie pour la réparation ou le remplacement expirera trois (3) mois après la date de réparation ou de remplacement.

1.3.2. Garantie limitée

Les produits Technimount sont destinés à sécuriser les appareils médicaux en place en cas d'un impact à collision unique, et doivent être immédiatement remplacés par la suite. Si l'utilisateur final utilise un produit Technimount à la suite d'un impact à collision unique, il le fait à ses propres risques et Technimount ne sera pas tenu responsable.

La garantie limitée ne s'applique pas à l'usure normale qui pourrait résulter d'une utilisation normale. Elle ne s'applique pas lorsque le produit ou l'un de ses composants a été démonté ou réparé par une personne non autorisée par Technimount. Elle ne couvre pas la réparation ou le remplacement d'un produit ou d'une partie de celui-ci endommagés par négligence, mauvaise utilisation, humidité, liquides, exposition à la chaleur, accidents, abus et non-respect des instructions d'installation et d'utilisation fournies avec le produit. La garantie limitée ne couvre pas les dommages physiques à la surface du produit. La décision de réparer, remplacer ou refuser la couverture est définitive et à la seule discrétion de Technimount, sans compensation ni obligation de la part de

© 2026 Gestion Technimount S.A.M.U. Inc.

Technimount. Le produit, défini comme « système de fixation », est spécifiquement conçu afin de sécuriser et de transporter des appareils médicaux et accessoires lors du transport terrestre des services médicaux d'urgence et des soins critiques, et doit être utilisé que pour répondre à cette exigence. Toute autre utilisation annulera la garantie et Technimount ne sera pas tenue responsable de toute réclamation si le produit a été modifié ou adapté pour une autre utilisation.

1.3.3. Clause de garantie internationale

Cette garantie est conforme à la politique nationale canadienne. La garantie à l'extérieur du Canada peut varier d'un pays à l'autre. Communiquer avec le service à la clientèle à l'adresse customerservice@technimount.com pour obtenir de plus amples renseignements.

1.3.4. Responsabilité de l'utilisateur

L'acheteur et l'administrateur sont responsables de valider les règlements et les normes de sécurité dans leur région afin de se conformer aux réglementations de sécurité applicables. Technimount n'est pas responsable d'informer l'acheteur ou l'administrateur de toute réglementation applicable en matière de sécurité dans sa région.

L'administrateur est responsable de fournir une formation adéquate à tout le personnel qui installera, utilisera et effectuera la maintenance des produits Technimount.

1.4. Réclamations

1.4.1. Marchandise endommagée ou défectueuse

La réglementation ICC exige que les réclamations pour marchandise endommagée soient faites auprès du transporteur dans les quinze (15) jours suivant la date de réception. **Ne pas accepter** les marchandises endommagées à moins que de tels dommages ne soient indiqués sur le reçu de livraison au moment de la réception. Après une notification rapide, Technimount présentera une réclamation de transport au transporteur approprié pour les dommages subis. Le montant des réclamations est limité au coût de remplacement réel. Si la réclamation n'a pas été reçue par Technimount dans les quinze (15) jours suivant la date de livraison, ou si les dommages n'ont pas été notés sur le reçu de livraison au moment de la réception, le client sera responsable du paiement complet de la facture originale.

Les réclamations pour des articles manquants ou brisés doivent être faites dans les trente (30) jours suivant la facturation. Pour plus de détails, consulter la section « Processus de réclamation » à la page 8 ou communiquer avec le service à la clientèle à l'adresse customerservice@technimount.com.

1.4.2. Politique de retour

Les produits Technimount peuvent être retournés jusqu'à soixante (60) jours à compter de la date de réception, si :

- Le produit reçu ne correspond pas à ce qui a été commandé à l'origine.
- Le produit ne répond pas aux spécifications techniques de la fiche technique de Technimount.
- Le produit n'est pas compatible avec l'appareil sur lequel il a été conçu pour être installé.

Pour retourner un produit Technimount,

- Une Autorisation retour de matériel (ARM) doit être demandée et approuvée par Technimount avant de

© 2026 Gestion Technimount S.A.M.U. Inc.

retourner le produit.

- Les produits doivent être retournés non endommagés et dans leur emballage d'origine, identifiés de manière appropriée avec le numéro d'ARM approuvée. Les retours ne seront pas approuvés pour un article modifié ou endommagé.
- Des frais peuvent s'appliquer si le colis reçu est endommagé ou s'il manque des articles.
- L'acheteur est responsable des frais de remise en stock (voir le « Tableau 1: Frais de remise en stock »).

Tableau 1: Frais de remise en stock

FRAIS DE REMISE EN STOCK	
Avant trente (30) jours	10%
Avant quarante-cinq (45) jours	25%
Avant soixante (60) jours	30%

Pour tout défaut de fabrication, consulter les conditions de la politique de garantie ou communiquer avec le service à la clientèle à l'adresse customerservice@technimount.com pour obtenir de plus amples renseignements.

1.4.3. Autorisation retour de matériel (ARM)

Le service à la clientèle de Technimount est responsable de tous les retours de marchandises et fournira un numéro d'autorisation retour de matériel (ARM), après approbation. L'ARM doit être imprimée et placée sur la marchandise retournée. Technimount se réserve le droit de facturer des frais d'expédition et de remise en stock (voir le « Tableau 1: Frais de remise en stock ») pour les articles retournés. Les articles spéciaux, modifiés ou discontinués, ne sont pas sujets à des retours.

1.4.4. Processus de réclamation

À la réception de la marchandise retournée, une inspection approfondie sera effectuée. Si la marchandise est conforme à la politique de retour ou si elle est jugée défectueuse, Technimount prendra des mesures correctives et fermera la réclamation. Toutefois, si l'article n'est pas défectueux, mais qu'il a été utilisé de manière abusive ou inappropriée, il ne sera pas couvert par la garantie. Les détails des constatations et conclusions vous seront communiqués peu de temps après. Pour soumettre une réclamation, communiquer avec le service à la clientèle à l'adresse customerservice@technimount.com pour obtenir un formulaire d'Autorisation retour de matériel (ARM) et des instructions de retour.

© 2026 Gestion Technimount S.A.M.U. Inc.

2. Directives générales de sécurité



Le contenu de cette section est destiné au personnel ayant un niveau de connaissance compétent, chevronné ou avancé. Consulter la section « Compétence de l'utilisateur » à la page 5 au besoin.

Les pictogrammes, les symboles de sécurité et les étiquettes sont utilisés pour alerter l'utilisateur d'une situation potentiellement dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, peut mettre en danger les patients ou le personnel SMU et clinique, et/ou endommager le produit. Cela comprend les précautions spéciales nécessaires à l'utilisation sécuritaire et efficace du produit Technimount afin d'éviter les dommages pouvant résulter de l'utilisation ou d'une mauvaise utilisation.

Les termes « Avertissement » et « Attention » dans les présentes ont une signification particulière et doivent être passés en revue attentivement avant de lire les « Mesures de sécurité » à la page 12.

AVERTISSEMENT – Indique une situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, pourrait entraîner la mort ou des blessures graves, et/ou endommager le produit.

ATTENTION – Indique une situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, pourrait entraîner des blessures mineures ou modérées, et/ou endommager le produit.

2.1. Symboles et définitions



AVERTISSEMENT – Risque de pincement/d'écrasement

Indique une zone où les composants mécaniques pourraient se déplacer l'un vers l'autre et entraîner un risque d'écrasement ou de pincement.



AVERTISSEMENT – Risque de blessure

Indique lorsqu'une mauvaise utilisation du produit Technimount pourrait causer des blessures aux patients, au personnel SMU et clinique, ou endommager le produit.



ATTENTION – Pratique sécuritaire

Avertit le lecteur de porter une attention particulière aux recommandations et aux méthodes décrivant l'utilisation sécuritaire du produit afin de minimiser les risques pour les patients, le personnel SMU et clinique et le produit.



ATTENTION – Manipulation et utilisation sécuritaires

Avertit le lecteur de porter une attention particulière aux recommandations pour l'utilisation sécuritaire du produit et des situations potentiellement dangereuses qui peuvent entraîner des blessures mineures pour les patients ou le personnel SMU et clinique. Cela comprend les précautions spéciales nécessaires à l'utilisation sécuritaire et efficace du produit afin d'éviter les dommages pouvant résulter de l'utilisation ou d'une mauvaise utilisation.



ATTENTION – Charge Maximale d'Utilisation (CMU)/équilibre de la charge

Indique la charge maximale pour une utilisation sécuritaire du produit.



ATTENTION – Suivre les instructions d'utilisation

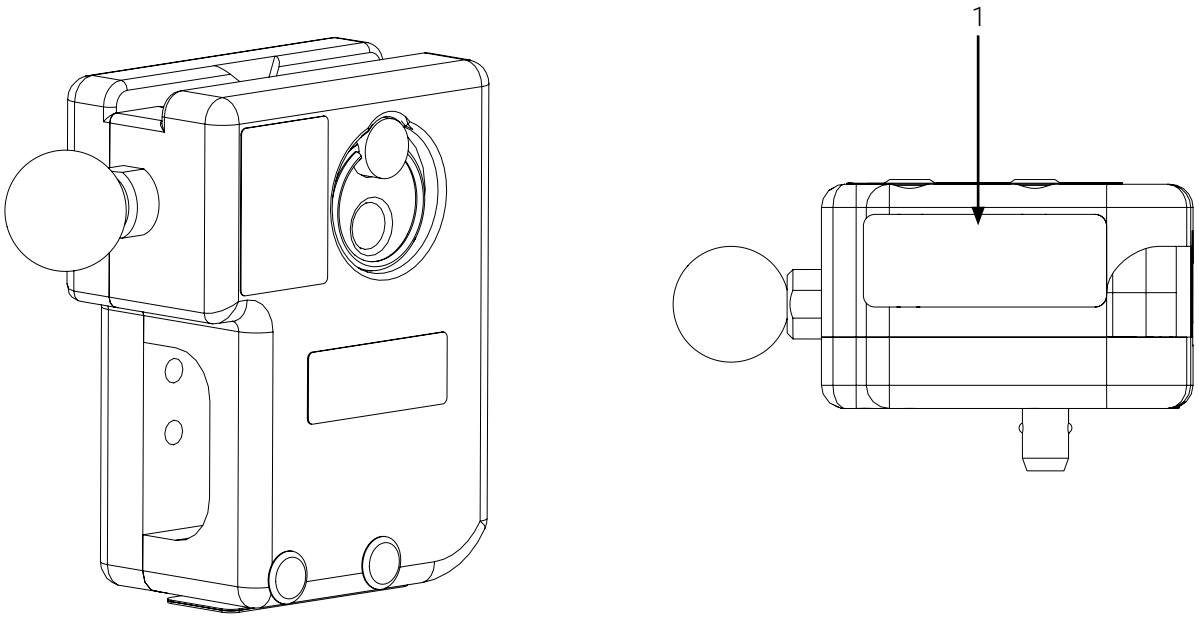
Appel à l'action. Rappelle au lecteur de consulter le guide de l'utilisateur pour obtenir des renseignements.

© 2026 Gestion Technimount S.A.M.U. Inc.

2.2. Étiquettes

L'étiquetage sur la surface du produit Technimount permet d'identifier rapidement les risques potentiels et fournit des renseignements à l'utilisateur. Une étiquette manufacturière, y compris le numéro de série et les spécifications de la charge maximale d'utilisation (Figure 1), ainsi qu'une étiquette d'opération (Figure 2), sont visibles sur le produit Technimount.

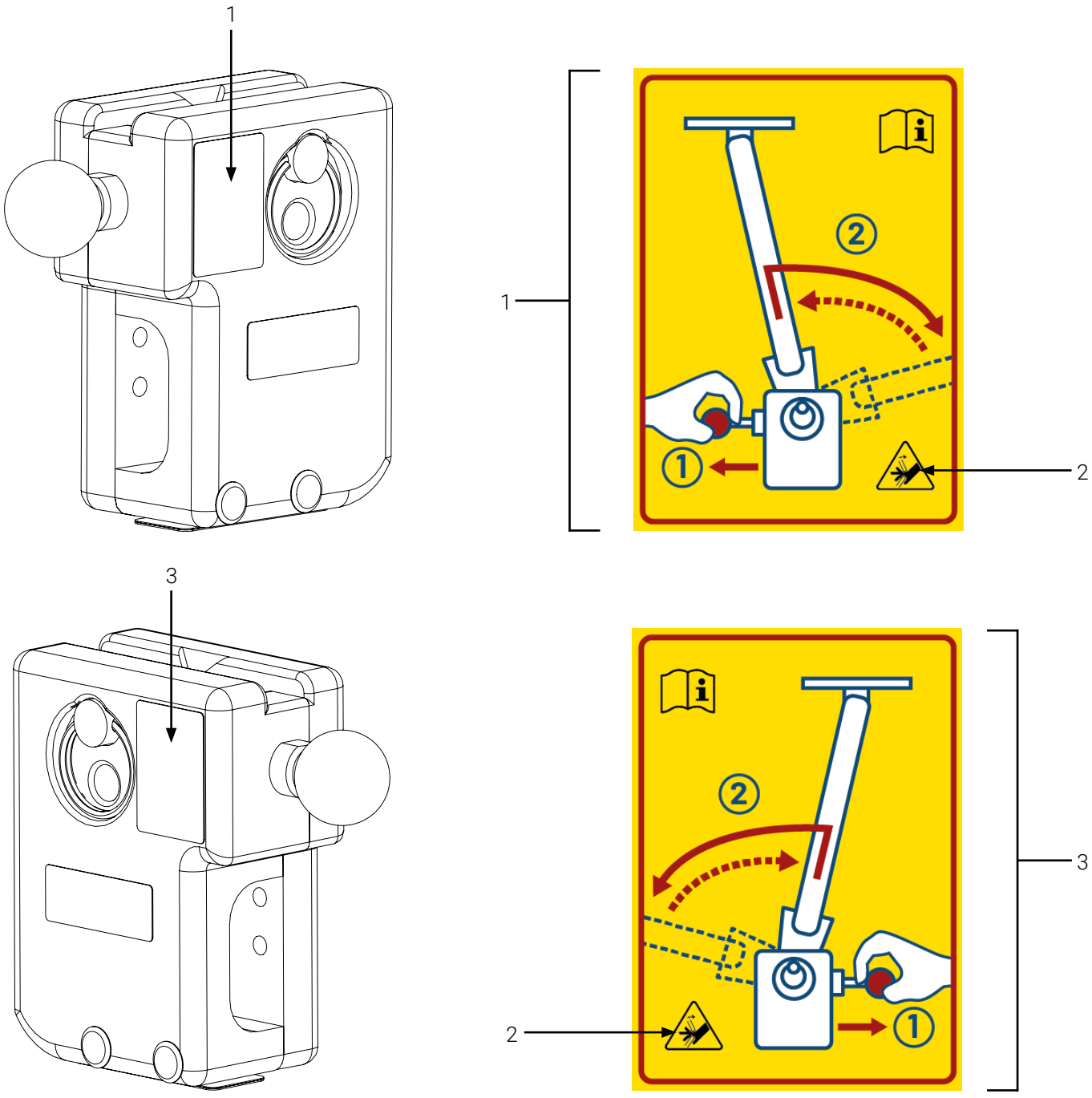
2.2.1. Étiquette Manufacturière



1. Étiquette manufacturière

Figure 1: Emplacement de l'étiquette manufacturière

2.2.2. Étiquettes d'opération



1. Étiquette d'opération – Bloc d'ancrage SAS X2 (patient droit) 410-10-FX2
2. Icône de sécurité Risque de pincement/ d'écrasement
3. Étiquette d'opération – Bloc d'ancrage SAS X2 (patient gauche) 410-10-FX2-LFS

Figure 2: Étiquettes d'opération du Bloc d'ancrage SAS X2 – patient droit et patient gauche

© 2026 Gestion Technimount S.A.M.U. Inc.

2.3. Mesures de sécurité

Lire attentivement toutes les mesures de sécurité décrites, et toujours respecter toutes les directives de sécurité énoncées dans le présent document avant d'utiliser le produit Technimount.

Des mesures de sécurité plus spécifiques concernant les vérifications de sécurité et la maintenance basées sur l'état, destinées au personnel ayant un niveau de connaissance avancé, se trouvent dans la section « Maintenance » à la page 35.

AVERTISSEMENT – Systèmes non autorisés

- **En aucun cas**, le Bloc d'ancrage SAS X2 ne doit être installé sur, connecté à ou utilisé en combinaison avec une civière, un système de fixation ou un équipement similaire d'un tiers/concurrent, sauf si Technimount a fourni une confirmation écrite formelle de compatibilité pour la configuration spécifique.
- Le Bloc d'ancrage SAS X2 a été conçu et testé exclusivement pour être utilisé avec des composants et des systèmes Technimount approuvés et compatibles. L'utilisation de systèmes non autorisés et/ou incompatibles peut entraîner la chute de l'équipement, un fonctionnement imprévisible ou une défaillance, pouvant causer des blessures graves aux patients et au personnel SMU et clinique.
- Technimount n'assume aucune responsabilité pour tout dommage, dysfonctionnement ou blessure résultant de l'utilisation de systèmes non autorisés ou incompatibles. L'utilisation de systèmes non autorisés et/ou incompatibles peut entraîner une non-conformité aux normes de sécurité applicables et annulera immédiatement toutes les garanties et couvertures de responsabilité.
- Les produits Technimount sont destinés à être utilisés uniquement dans le cadre de leurs applications définies, y compris, mais sans s'y limiter, les services médicaux d'urgence, le transport des soins critiques et les environnements de soins de santé approuvés. Consulter les « Spécifications techniques » à la page 15.
- Les règlements et les normes de sécurité sont la responsabilité exclusive de l'utilisateur final. S'assurer que vos protocoles internes établis sont à jour et répondent aux spécifications techniques aux présentes (consulter les « Spécifications techniques » à la page 15), ainsi qu'aux exigences de conformité locales et régionales avant l'utilisation.

AVERTISSEMENT – Installation incorrecte

- Des installations incorrectes et/ou des installations sur des surfaces non inspectées ni approuvées par du personnel qualifié peuvent entraîner la chute de l'équipement, un fonctionnement imprévisible ou une défaillance de l'équipement, et causer des blessures graves aux patients ou au personnel SMU et clinique.
- Technimount décline toute responsabilité pour tout dommage, dysfonctionnement ou blessure résultant d'installations incorrectes et/ou d'installations sur des surfaces non inspectées ni approuvées conformément à ces exigences.
- Suivre les instructions d'installation telles que détaillées dans la section « Installer le Bloc d'ancrage SAS X2 » à la page 27 pour une installation sûre et fiable de votre Bloc d'ancrage SAS X2 et afin d'éviter les risques pouvant entraîner la chute de l'équipement, un fonctionnement imprévisible ou une défaillance, entraînant des blessures graves pour les patients ou pour le personnel SMU et clinique.

© 2026 Gestion Technimount S.A.M.U. Inc.



AVERTISSEMENT – Risque de pincement/d'écrasement

Ne pas mettre les mains/doigts près de la tête triangulaire du Safety Arm System et du Bloc d'ancrage SAS X2 lors de l'installation/du retrait du système de fixation dans le/du bloc d'ancrage, afin éviter les risques de pincement pouvant causer des blessures graves aux patients et au personnel SMU et clinique. Consulter le Guide de l'utilisateur du Safety Arm System au besoin.



AVERTISSEMENT – Risque de blessure

- **Ne pas utiliser** le Bloc d'ancrage SAS X2 pour le transport aérien des services médicaux d'urgence et des soins critiques.
- **Ne pas utiliser** le Bloc d'ancrage SAS X2 si les vis sont desserrées ou manquantes afin d'éviter tout risque de bris, la chute de l'équipement ou un fonctionnement imprévisible, pouvant causer des blessures graves aux patients et au personnel SMU et clinique.
- Cesser immédiatement d'utiliser le Bloc d'ancrage SAS X2 si un incident grave survient et informer le personnel autorisé, afin de contacter le support technique à techsupport@technimount.com pour obtenir un plan de mesures correctives et rapporter l'incident aux autorités appropriées.



ATTENTION – Manipulation et utilisation sécuritaires

- Toujours s'assurer que le Bloc d'ancrage SAS X2 soit correctement installé et sécurisé sur le cadre de charge de la civière POWER X2 avant de déplacer la civière et/ou d'installer/de retirer le système de fixation, afin d'éviter tout risque de bris, la chute de l'équipement ou un fonctionnement imprévisible, pouvant causer des blessures graves aux patients et au personnel SMU et clinique.
- Toujours s'assurer que le système de fixation soit correctement installé et sécurisé dans le Bloc d'ancrage SAS X2 avant de déplacer la civière, afin d'éviter tout risque de bris, la chute de l'équipement ou un fonctionnement imprévisible, pouvant causer des blessures graves aux patients et au personnel SMU et clinique.
- Toujours veiller à **ne pas coincer** les cordons d'alimentation ou les câbles lors de l'installation/du retrait du système de fixation.



ATTENTION – Pratique sécuritaire

- Toujours porter attention aux mécanismes de sécurité du Bloc d'ancrage SAS X2, afin d'éviter tout risque de bris, la chute de l'équipement ou un fonctionnement imprévisible, pouvant causer des blessures graves aux patients et au personnel SMU et clinique . Suivre le plan de maintenance et ses directives, tels qu'ils sont décrits dans le guide de l'utilisateur.
- Toujours s'exercer à utiliser de façon sécuritaire le Bloc d'ancrage SAS X2 jusqu'à ce que les manipulations aient été perfectionnées, avant de l'utiliser avec les patients. Une mauvaise utilisation du système de fixation peut entraîner des dommages ou provoquer la chute de l'équipement ou un fonctionnement imprévisible, pouvant causer des blessures graves aux patients et au personnel SMU et clinique.

© 2026 Gestion Technimount S.A.M.U. Inc.



ATTENTION – Charge Maximale d'Utilisation (CMU)/équilibre de la charge

- **Ne pas surcharger ou dépasser** la Charge Maximale d'Utilisation (CMU) du Bloc d'ancrage SAS X2, afin d'éviter les incidents de basculement ou les risques d'effondrement. Consulter les « Spécifications techniques » à la page 15 pour les spécifications CMU.
- La Charge Maximale d'Utilisation (CMU) du Bloc d'ancrage SAS X2 **ne remplace pas** la capacité de charge maximale d'un autre produit ou système Technimount, ni celle des appareils médicaux et/ou des accessoires d'équipement médical. Pour respecter la spécification CMU, il convient de prendre en compte l'ensemble de la configuration. Consulter la documentation de l'utilisateur de chaque produit applicable à votre configuration spécifique pour connaître les spécifications.



ATTENTION – Suivre les instructions d'utilisation

Toujours consulter vos protocoles internes établis, ainsi que lire et respecter les directives de sécurité indiquées et les instructions fournies dans la documentation de l'utilisateur du Bloc d'ancrage SAS X2, du système de fixation et de la civière.

© 2026 Gestion Technimount S.A.M.U. Inc.

3. Spécifications techniques

Le contenu de cette section est destiné au personnel ayant un niveau de connaissance compétent, chevronné ou avancé. Consulter la section « Compétence de l'utilisateur » à la page 5 au besoin.

Nom du produit	Bloc d'ancrage SAS X2
Description	Système de fixation conçu afin de sécuriser et de transporter des appareils médicaux et accessoires lors du transport terrestre des services médicaux d'urgence et des soins critiques
Code de produit	- Bloc d'ancrage SAS X2 (patient droit) 410-10-FX2 - Bloc d'ancrage SAS X2 (patient gauche) 410-10-FX2-LFS
Environnement d'opération	SMU/Soins Critiques (terrestre)
Conformité	- Testé en conformité avec SAE J3043 : 2025 - Testé en conformité avec AMD-028 : 2024
Durée de vie prévue	5 ans
Civière compatible	Civière Ferno POWER X2
Accessoires compatibles	Cale d'espacement SAS X2 810-00-FX2
Système de fixation compatible	Ligne de produits Safety Arm System
Dimensions (L X P X H)	78,8 mm (3,1 po.) L X 143 mm (5,6 po) P X 138 mm (5,4 po) H
Poids	1,7 kg (3,8 lb)
Composition	Aluminium, acier inoxydable et plastique
Charge Maximale d'Utilisation (CMU)	33,7 lb (15,9 kg)
Température de fonctionnement	- 35° C à 45° C (- 31° F à 113° F)
Solutions de nettoyage testées et approuvées	- Oxivir, Peroxyde d'hydrogène 5% avec acide peracétique (AHP) - Lavo 12, Hypochlorite de Sodium 10 000 ppm - TNT-100, Ammonium Quaternaires 5% - Spectro-Sept, Alcool Éthylique 5% - Spectrol, Sel d'EDTA 5%
Options	N/A

© 2026 Gestion Technimount S.A.M.U. Inc.

4. Illustrations d'orientation

Le contenu de cette section est destiné au personnel ayant un niveau de connaissance compétent, chevronné ou avancé. Consulter la section « Compétence de l'utilisateur » à la page 5 au besoin.

Les orientations de référence dans ce document sont du point de vue du personnel SMU et clinique, quand il fait face au à la civière (Figure 3).

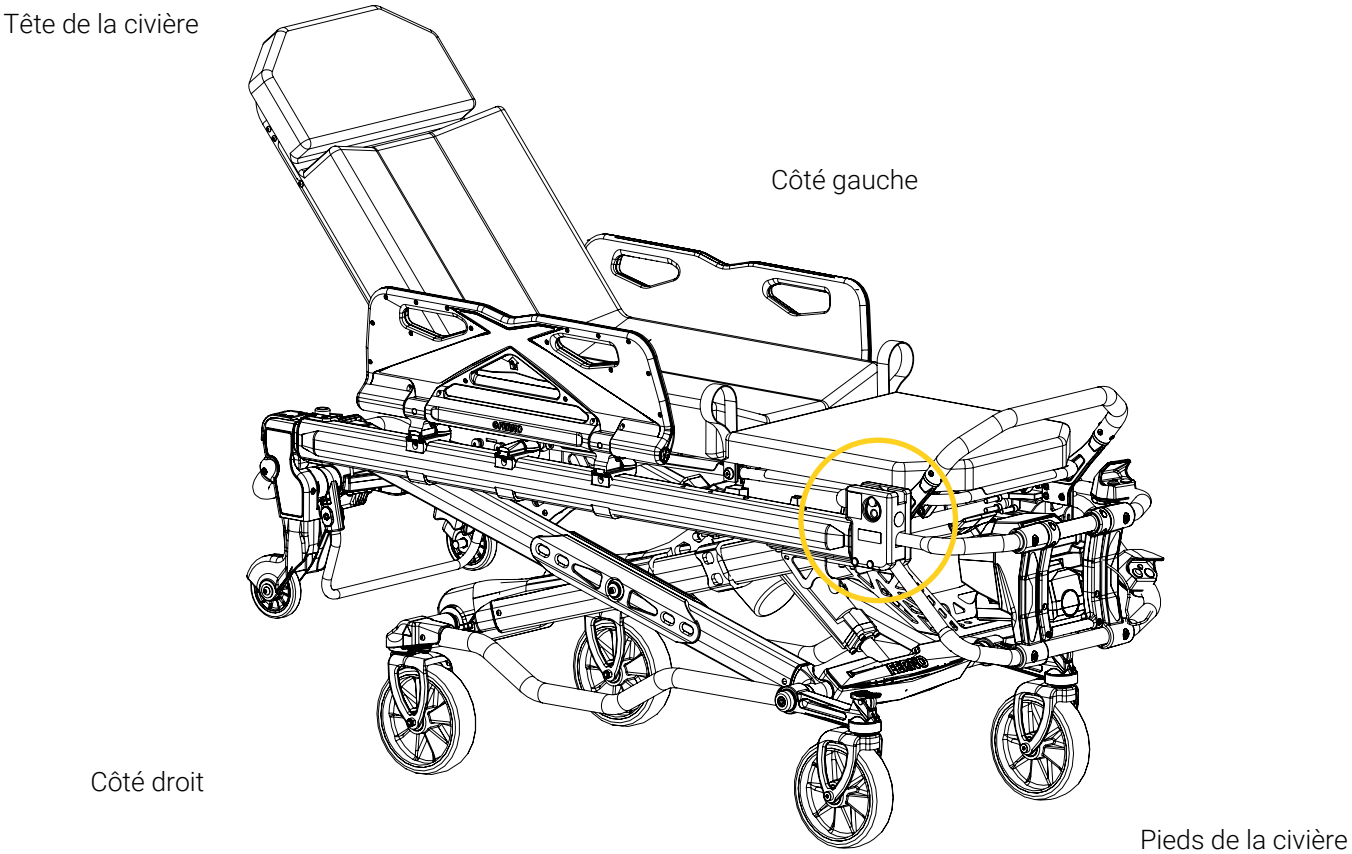
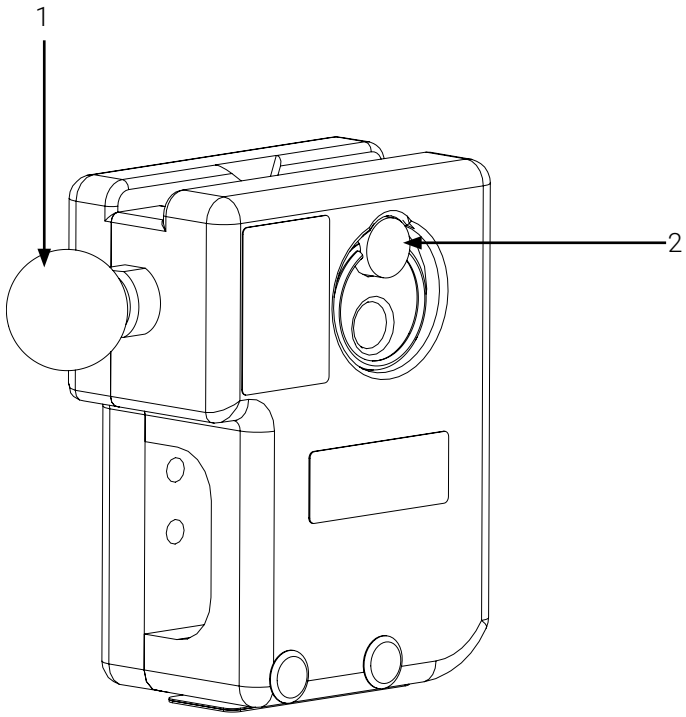


Figure 3: Illustrations d'orientation du Bloc d'ancrage SAS X2

5. Pièces illustrées

Le contenu de cette section est destiné au personnel ayant un niveau de connaissance compétent, chevronné ou avancé. Consulter la section « Compétence de l'utilisateur » à la page 5 au besoin.

La Figure 4 illustre les composants principaux du Bloc d'ancrage SAS X2.



1. Goupille de sécurité à déclenchement rapide avec bouton	2. Goupille de verrouillage avec anneau

Figure 4: Composants du Bloc d'ancrage SAS X2

© 2026 Gestion Technimount S.A.M.U. Inc.

6. Spécifications illustrées

Le contenu de cette section est destiné au personnel ayant un niveau de connaissance compétent, chevronné ou avancé. Consulter la section « Compétence de l'utilisateur » à la page 5 au besoin.

La Figure 5 illustre les dimensions du Bloc d'ancrage SAS X2.

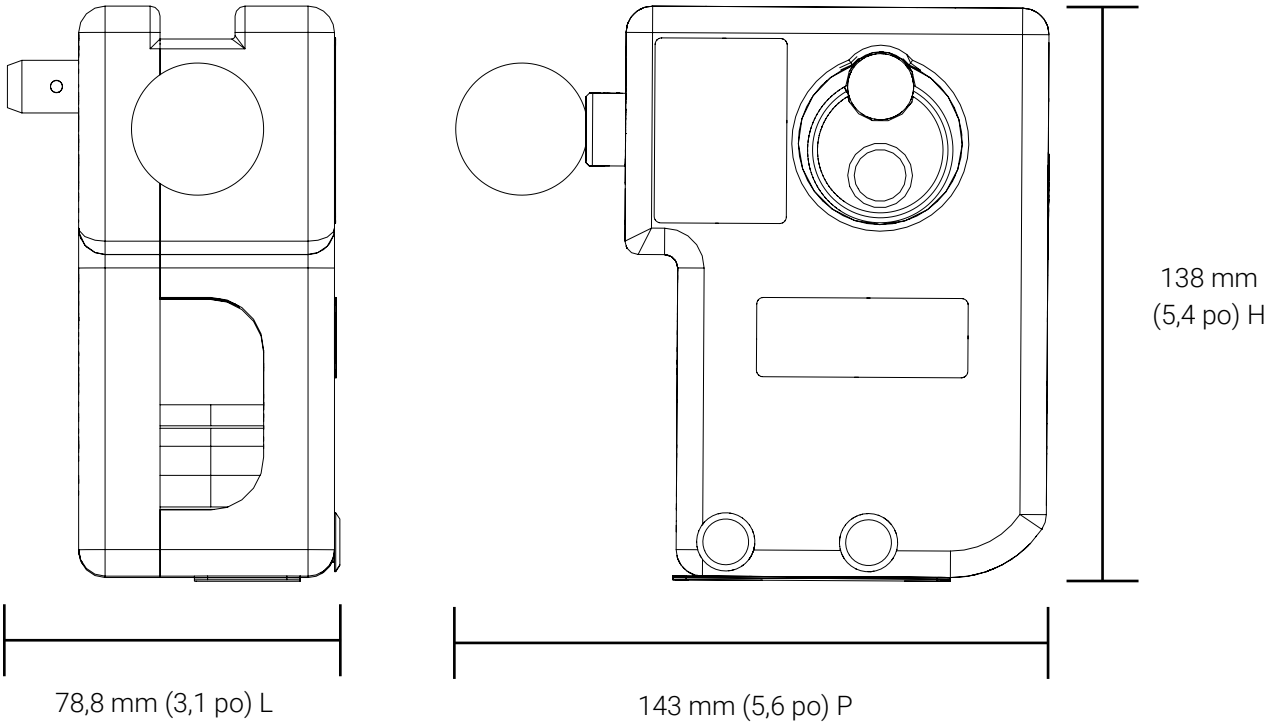


Figure 5: Dimensions du Bloc d'ancrage SAS X2

7. Mécanisme de sécurité

Le contenu de cette section est destiné au personnel ayant un niveau de connaissance compétent, chevronné ou avancé. Consulter la section « Compétence de l'utilisateur » à la page 5 au besoin.

Le mécanisme de sécurité du Bloc d'ancrage SAS X2 est composé d'une goupille de sécurité à déclenchement rapide et d'une goupille de verrouillage. Le mécanisme de verrouillage s'active lorsque la tête triangulaire du Safety Arm System est insérée dans le Bloc d'ancrage SAS X2, puis poussée vers le bas dans le bloc d'ancrage et que la goupille de verrouillage est insérée. Une fois insérée, le bouton de la goupille de sécurité à déclenchement rapide peut être relâchée, verrouillant ainsi le Safety Arm System dans le bloc d'ancrage (Figure 6). Consulter le Guide de l'utilisateur du Safety Arm System au besoin.

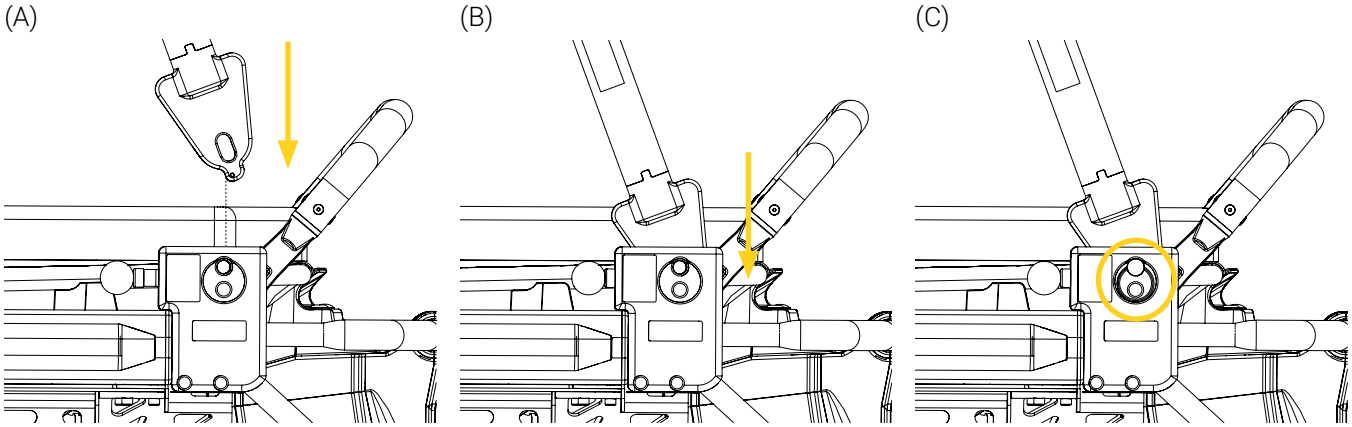


Figure 6: Activation du mécanisme de sécurité du Bloc d'ancrage SAS X2

Le mécanisme de verrouillage se désactive lorsque la goupille de verrouillage est retirée et que le bouton de la goupille de sécurité à déclenchement rapide est tiré. Une fois tiré, le Safety Arm System est relâché et peut être retiré du bloc d'ancrage (Figure 7). Consulter le Guide de l'utilisateur du Safety Arm System au besoin.

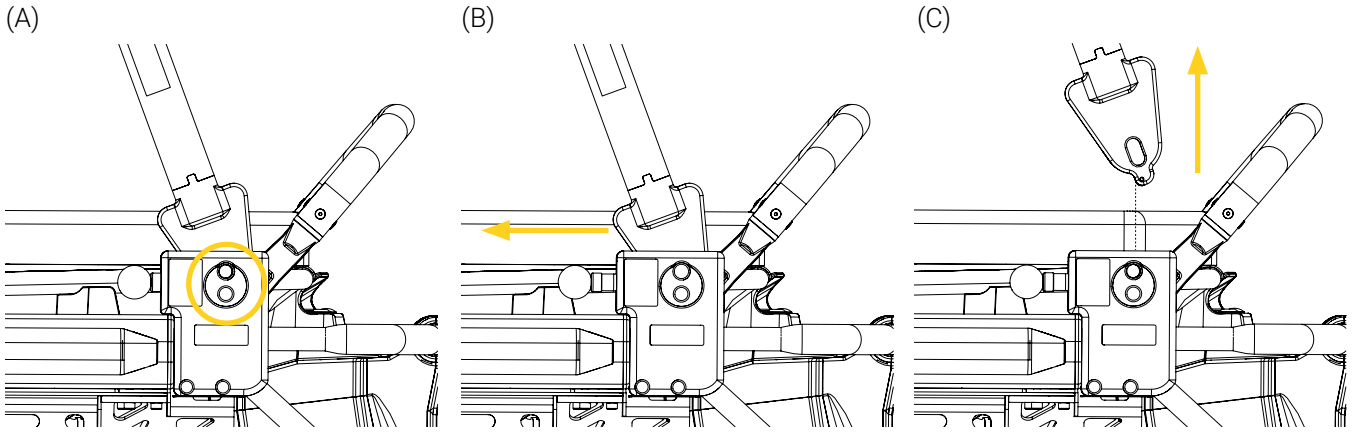


Figure 7: Désactivation du mécanisme de sécurité du Bloc d'ancrage SAS X2

© 2026 Gestion Technimount S.A.M.U. Inc.

8. Utiliser le Bloc d'ancrage SAS X2

Le contenu de cette section est destiné au personnel ayant un niveau de connaissance compétent, chevronné ou avancé. Consulter la section « Compétence de l'utilisateur » à la page 5 au besoin.

REMARQUE : Les illustrations présentées dans cette section ont pour but de faciliter la compréhension de l'utilisateur et peuvent différer de votre configuration. Les instructions fournies s'appliquent à tous les systèmes de fixationn compatibles. Consulter le Guide de l'utilisateur de votre système de fixation au besoin.

8.1. Installer le Safety Arm System dans le Bloc d'ancrage SAS X2

1. Tirer le bouton de la goupille de sécurité à déclenchement rapide du Bloc d'ancrage SAS X2 (Figure 8A), retirer la goupille de verrouillage à l'aide de l'anneau (Figure 8B), puis la mettre de côté temporairement.

(A) (B)

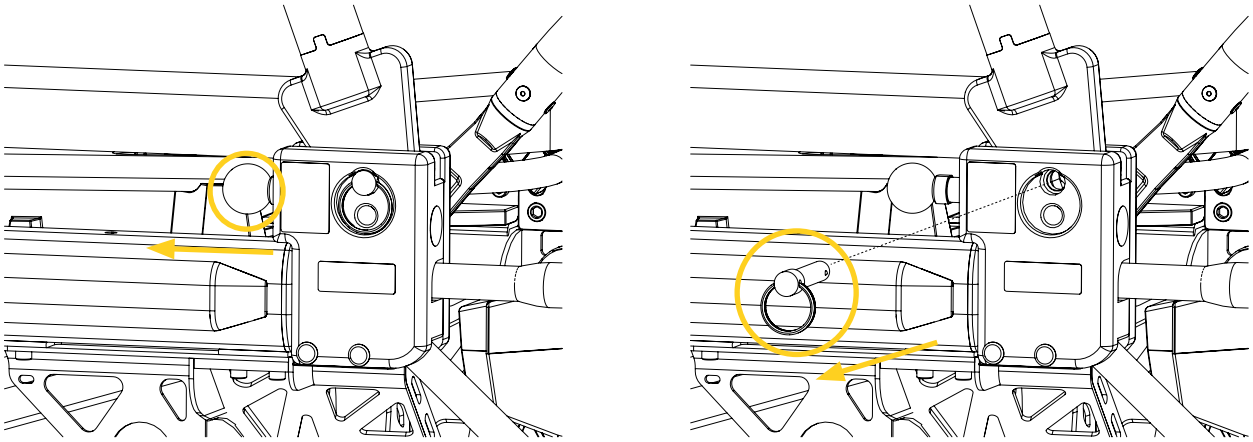


Figure 8: Retrait de la goupille de verrouillage

© 2026 Gestion Technimount S.A.M.U. Inc.

2. Tirer et maintenir le bouton de la goupille de sécurité à déclenchement rapide du Bloc d'ancrage SAS X2 (Figure 9A–1), aligner et insérer la tête triangulaire du Safety Arm System dans le bloc d'ancrage (Figure 9A–2), puis relâcher le bouton de la goupille de sécurité.

   REMARQUE : Si les trous d'insertion de la tête triangulaire et du bloc d'ancrage ne sont pas alignés (Figure 9B), le Safety Arm System n'est pas correctement inséré dans le système de fixation. Dans la bonne position, les trous d'insertion sont alignés (Figure 9C).

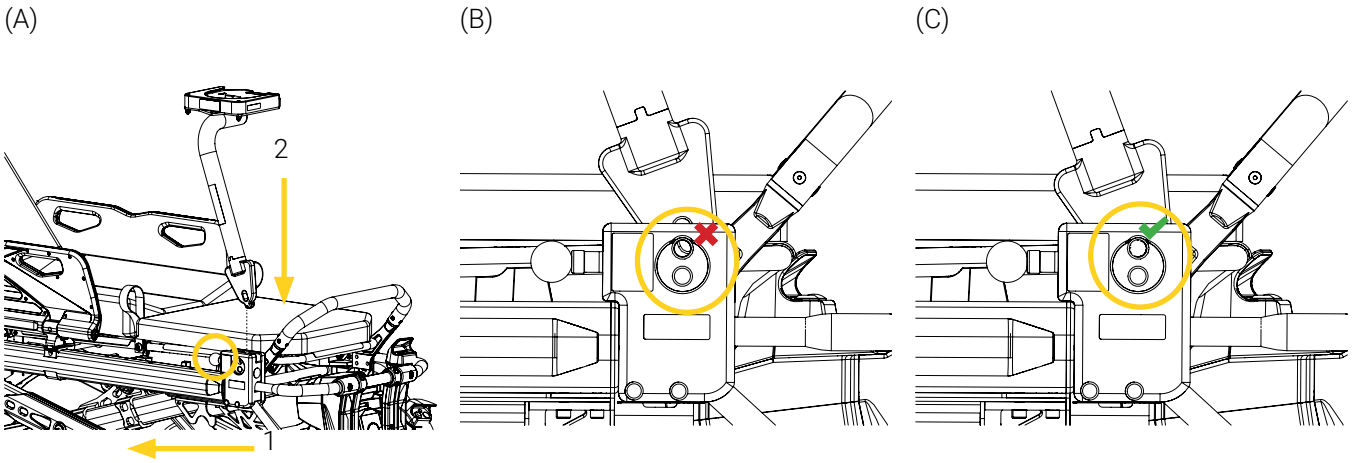


Figure 9: Installation du Safety Arm System dans le Bloc d'ancrage SAS X2

3. Réinsérer la goupille de verrouillage dans le bloc d'ancrage (Figure 10A) et la pousser jusqu'à ce que l'anneau soit à plat contre la surface (Figure 10B).

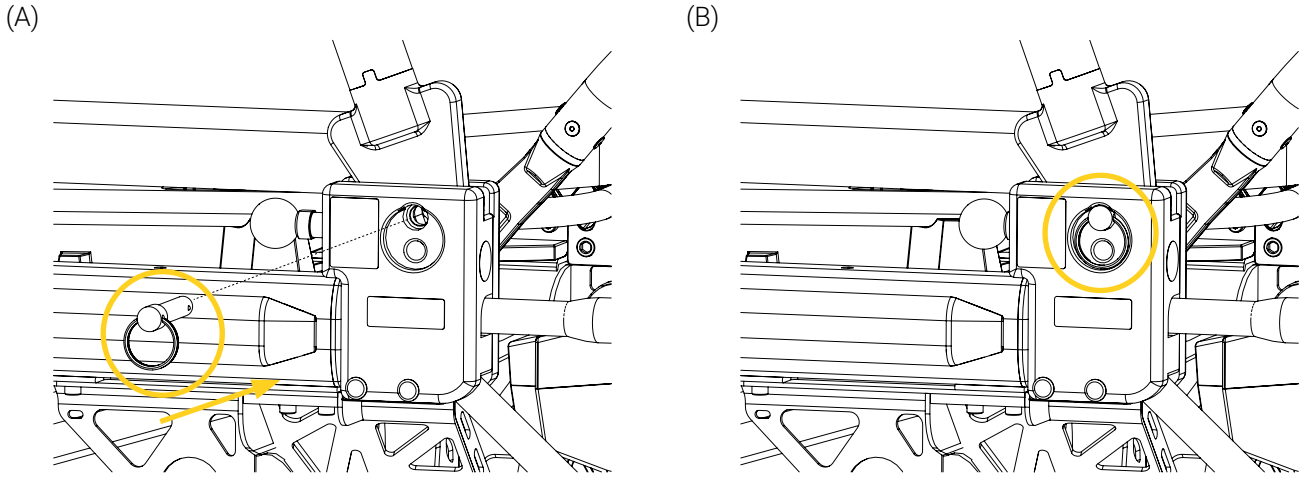


Figure 10: Réinstallation de la goupille de verrouillage

4. Déplacer le Safety Arm System de haut en bas et d'avant à arrière à quelques reprises afin de s'assurer qu'il soit correctement verrouillé et sécurisé dans le Bloc d'ancrage SAS X2. Si le Safety Arm System reste dans la bloc d'ancrage lors la vérification, il est correctement verrouillé et sécurisé.

L'installation du Safety Arm System dans le Bloc d'ancrage SAS X2 est complétée.

© 2026 Gestion Technimount S.A.M.U. Inc.

8.2. Retirer le Safety Arm System du Bloc d'ancrage SAS X2

1. S'assurer que l'appareil médical ait été retiré du Safety Arm System. Consulter le Guide de l'utilisateur de votre système de fixation au besoin.
2. Retirer la goupille de verrouillage du Bloc d'ancrage SAS X2 à l'aide de l'anneau (Figure 11), puis la mettre de côté temporairement.

(A) (B)

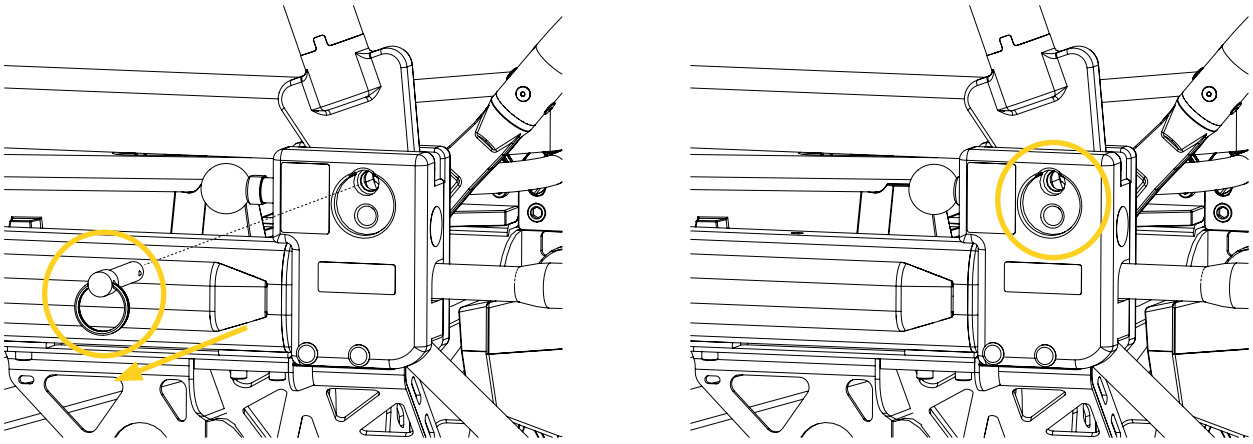


Figure 11: Retrait de la goupille de verrouillage

3. Tirer et maintenir le bouton de la goupille de sécurité à déclenchement rapide du Bloc d'ancrage SAS X2 (Figure 12A–1), soulever et retirer le Safety Arm System du bloc d'ancrage (Figure 12A–2), puis relâcher le bouton de la goupille de sécurité (Figure 12B).

(A) (B)

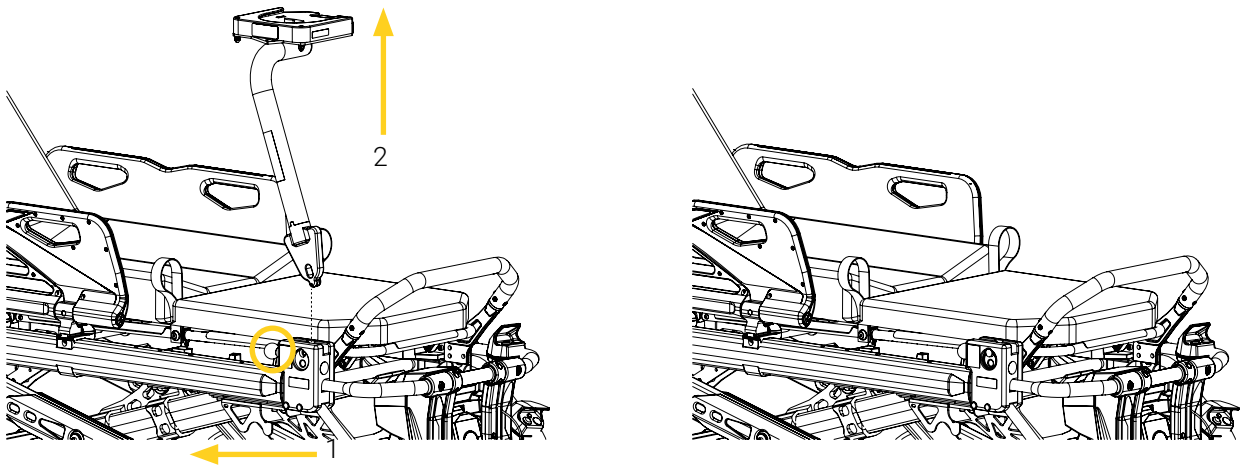


Figure 12: Retrait du Safety Arm System du Bloc d'ancrage SAS X2

© 2026 Gestion Technimount S.A.M.U. Inc.

4. Mettre le Safety Arm System de côté sur une surface propre, ou le ranger dans son espace dédié. Consulter vos protocoles internes établis au besoin.
5. Réinsérer la goupille de verrouillage dans le bloc d'ancrage (Figure 13A) et la pousser jusqu'à ce que l'anneau soit à plat contre la surface (Figure 13B).

(A) (B)

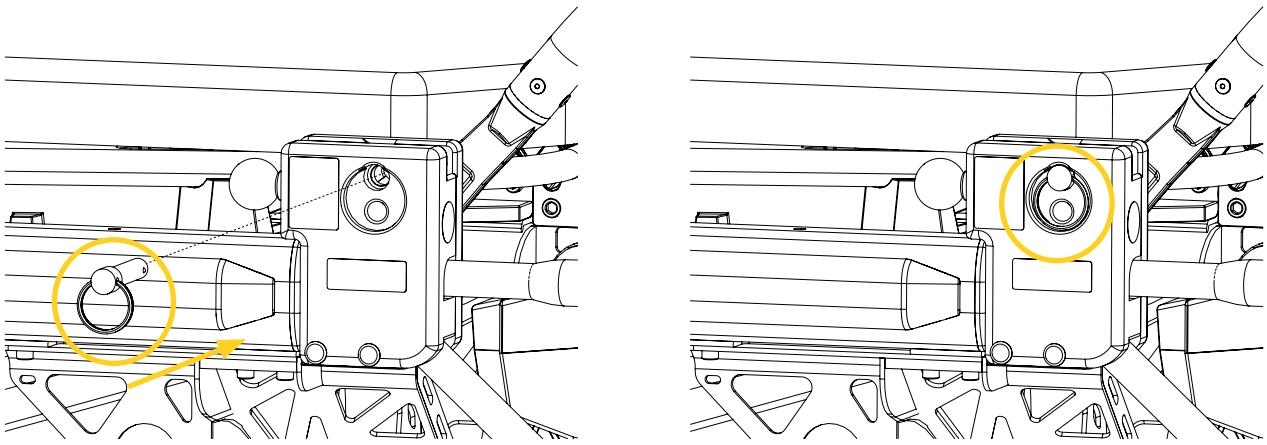


Figure 13: Réinstallation de la goupille de verrouillage

Le retrait du Safety Arm System du Bloc d'ancrage SAS X2 est complété.

© 2026 Gestion Technimount S.A.M.U. Inc.

Annexe I Évaluation des compétences du personnel SMU et clinique



Le contenu de cette section est destiné au personnel ayant un niveau de connaissance chevronné. Consulter la section « Compétence de l'utilisateur » à la page 5 au besoin.

Suite à la formation, chaque membre du personnel SMU et clinique doit faire l'objet d'une évaluation des compétences afin d'assurer de son entière compréhension de l'étiquetage, des avertissements et des attentions, les risques potentiels, les pratiques sécuritaires et les procédures d'opération requises pour l'utilisation sécuritaire du Bloc d'ancrage SAS X2. Considérer l'ajout des éléments suivants à vos protocoles de formation interne.

Nom de la personne en formation :		Unité :	
Nom de l'évaluateur :		Date :	

ÉVALUATION DES COMPÉTENCES DU PERSONNEL SMU ET CLINIQUE		
CRITÈRES DE COMPÉTENCE	RÉUSSI	ÉCHOUÉ
Étiquetage		
- Capable d'identifier la signification et les risques potentiels associés aux différentes étiquettes de sécurité :		
- Étiquette manufacturière	☐	☐
- Charge Maximale d'Utilisation (CMU)	☐	☐
- Étiquette d'opération	☐	☐
- Icône de sécurité Risque de pincement/d'écrasement	☐	☐
Mesures de sécurité		
- Sait qu'**en aucun cas**, le Bloc d'ancrage SAS X2 ne doit être installé sur, connecté à ou utilisé en combinaison avec une civière, un système de fixation ou un équipement similaire d'un tiers/concurrent.	☐	☐
- Sait que le Bloc d'ancrage SAS X2 a été conçu et testé exclusivement pour être utilisé avec des composants et des systèmes Technimount approuvés et compatibles et que l'utilisation de systèmes non autorisés et/ou incompatibles peut entraîner la chute de l'équipement, un fonctionnement imprévisible ou une défaillance.	☐	☐
- Sait qu'**il ne faut pas mettre les mains/doigts** près de la tête triangulaire du Safety Arm System et du Bloc d'ancrage SAS X2 lors de l'installation/du retrait du système de fixation dans le/du bloc d'ancrage.	☐	☐
- Sait qu'**il ne faut pas utiliser** le Bloc d'ancrage SAS X2 pour le transport aérien des services médicaux d'urgence et des soins critiques.	☐	☐
- Sait qu'**il ne faut pas utiliser** le Bloc d'ancrage SAS X2 si les vis sont desserrées ou manquantes.	☐	☐

© 2026 Gestion Technimount S.A.M.U. Inc.

ÉVALUATION DES COMPÉTENCES DU PERSONNEL SMU ET CLINIQUE		
CRITÈRES DE COMPÉTENCE	RÉUSSI	ÉCHOUÉ
- Sait qu'il faut cesser immédiatement d'utiliser le Bloc d'ancrage SAS X2 si un incident grave survient et informer le personnel autorisé.	☐	☐
- Sait qu'il faut toujours s'assurer que le Bloc d'ancrage SAS X2 soit correctement installé et sécurisé sur le cadre de charge de la civière POWER X2 avant de déplacer la civière et/ou d'installer/de retirer le système de fixation.	☐	☐
- Sait qu'il faut toujours s'assurer que le système de fixation soit correctement installé et sécurisé dans le Bloc d'ancrage SAS X2 avant de déplacer la civière.	☐	☐
- Sait qu'il faut toujours veiller à **ne pas coincer** les cordons d'alimentation ou les câbles lors de l'installation/du retrait du système de fixation.	☐	☐
- Sait qu'il faut toujours porter une attention aux mécanismes de sécurité du Bloc d'ancrage SAS X2.	☐	☐
- Sait qu'il faut toujours s'exercer à utiliser de façon sécuritaire le Bloc d'ancrage SAS X2 jusqu'à ce que les manipulations aient été perfectionnées, avant de l'utiliser avec les patients et qu'une mauvaise utilisation du système de fixation peut entraîner des dommages ou provoquer la chute de l'équipement ou un fonctionnement imprévisible.	☐	☐
- Sait qu'**il ne faut pas surcharger ou dépasser** la Charge Maximale d'Utilisation (CMU) du Bloc d'ancrage SAS X2.	☐	☐
- Sait que la Charge Maximale d'Utilisation (CMU) du Bloc d'ancrage SAS X2 **ne remplace pas** la capacité de charge maximale d'un autre produit ou système Technimount, ni celle des appareils médicaux et/ou des accessoires d'équipement médical.	☐	☐
- Sait qu'il faut toujours consulter les protocoles internes établis, ainsi que lire et respecter les directives de sécurité indiquées et les instructions fournies dans la documentation de l'utilisateur du Bloc d'ancrage SAS X2, du système de fixation et de la civière.	☐	☐
Opération		
- Capable d'installer/de retirer le Safety Arm System dans le/du Bloc d'ancrage SAS X2.	☐	☐

© 2026 Gestion Technimount S.A.M.U. Inc.

Annexe II Déballer le Bloc d'ancrage SAS X2

Le contenu de cette section est destiné au personnel ayant un niveau de connaissance avancé. Consulter la section « Compétence de l'utilisateur » à la page 5 au besoin.

1. Avant d'accepter l'expédition, inspecter la ou les boîtes d'expédition à la recherche de signes de dommages. Prendre des photos et les signaler rapidement, lorsqu'applicable.
2. Déplacer la ou les boîtes d'expédition à l'emplacement de l'installation.
3. Ouvrir la ou les boîte(s) d'expédition.
4. Déballer la ou les boîtes et s'assurer que tout le matériel d'expédition et d'emballage a été retiré correctement avant l'installation.

   REMARQUE : Conserver tout le matériel d'emballage pour une utilisation ultérieure.
5. Identifier les items inclus dans la/les boîte(s) d'expédition pour l'installation, puis les mettre de côté. Consulter la section « Installer le Bloc d'ancrage SAS X2 » à la page 27 pour connaître les pièces requises.
6. Inspecter les items pour déceler des signes de dommages. Prendre des photos et les signaler rapidement, lorsqu'applicable.

© 2026 Gestion Technimount S.A.M.U. Inc.

Annexe III Installer le Bloc d'ancrage SAS X2

Le contenu de cette section est destiné au personnel ayant un niveau de connaissance avancé. Consulter la section « Compétence de l'utilisateur » à la page 5 au besoin.

AVERTISSEMENT – Risque de blessure

Toujours porter/utiliser un équipement de protection individuelle (EPI) approprié en fonction de vos protocoles internes établis (p. ex., gants, lunettes, etc.) lors de l'installation.

AVERTISSEMENT – Installation incompatibles

Consulter l'avertissement Installation incorrecte à la section « Mesures de sécurité » à la page 12 avant d'installer le Bloc d'ancrage SAS X2.

REMARQUE : Les illustrations présentées dans cette section ont pour but de faciliter la compréhension de l'utilisateur et peuvent différer de votre configuration. Les instructions fournies s'appliquent que le Bloc d'ancrage SAS X2 soit installer sur le cadre de charge droit ou gauche de la civière POWER X2.

Temps d'installation estimé

15-20 minutes

Pièces/visseries incluses

- Bloc d'ancrage SAS X2 410-10-FX2 et/ou 410-10-FX2-LFS
- Cale d'espacement SAS X2 810-00-FX2
- Vis 1/4-20 po X 1,25 po L (3X)
- Vis 5/16-18 po X 1,5 po L (2X)
- Vis 1/4-20 po X 2 po L (2X)
- Vis à tête hexagonale oxydé noir 5/16-18 po X 1-1/8 po L (3X)
- Bouchon de vis (2X)
- Adhésif frein-filet de force moyenne 243 (; 2 capsules)

Outils/visserie fournis par le client

- Clé hexagonale 1/4 po
- Clé hexagonale 3/16 po
- Clé hexagonale 6 mm
- Tournevis à tête plate

© 2026 Gestion Technimount S.A.M.U. Inc.

Préparer la civière

REMARQUE : Consulter la documentation de l'utilisateur de la civière, vos protocoles internes établis et les lois environnementales applicables dans votre juridiction pour disposer de la/des pièce(s) conformément au besoin.

1. Appliquer les freins de la civière et retirer le matelas.
2. Soulever le support de genoux et replier les bras latéraux au besoin.
3. Retirer la visserie sur le cadre de charge côté pieds de la civière :
   - Si la civière est munie d'une barre pousser-tirer et lever, retirer les six (6) vis à tête hexagonale oxydé noir, deux (2) cales d'espacement et la barre pousser-tirer et lever des deux (2) côtés de la plaque de renforcement du cadre de charge à l'aide d'une clé hexagonale 6 mm (Figure 14).
     - Mettre de côté la barre pousser-tirer et lever et les trois (3) vis retirées du côté de la civière où il n'y aura pas d'installation.
     - Ranger ou disposer de la cale d'espacement et des trois (3) vis retirées du côté de la civière où il n'y aura l'installation du Bloc d'ancrage SAS X2.
   - Si la civière n'est pas munie d'une barre pousser-tirer et lever, retirer les trois (3) bouchons de vis manuellement ou à l'aide d'un tournis à tête plate, puis retirer les trois (3) vis à tête hexagonale oxydé noir et la cale d'espacement à l'aide d'une clé hexagonale 6 mm (Figure 15), du côté de la civière où il y aura l'installation du Bloc d'ancrage SAS X2.
     - Ranger ou disposer de la cale d'espacement et des trois (3) bouchons de vis et des trois (3) vis is à tête hexagonale oxydé noir.

(A) (B)

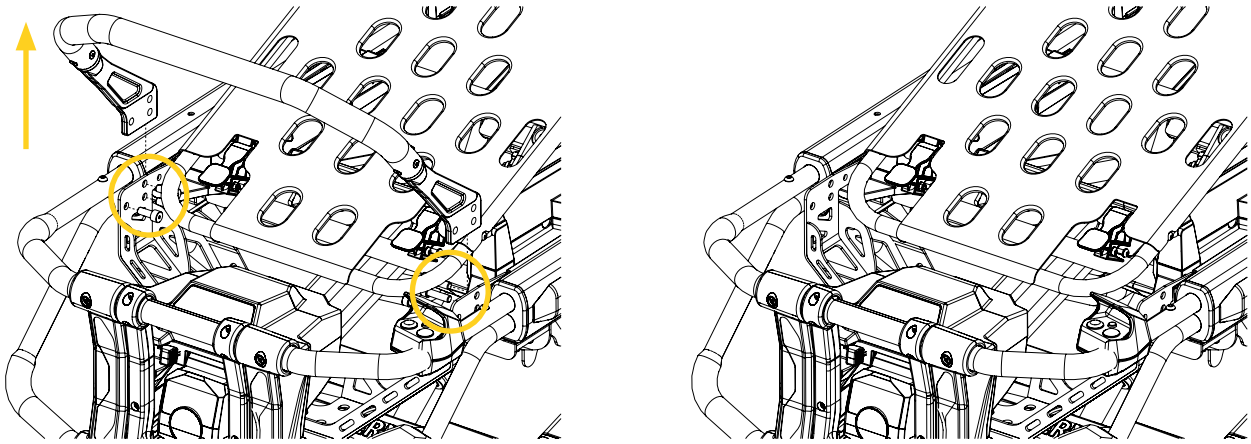


Figure 14: Retrait de la barre pousser-tirer et lever

© 2026 Gestion Technimount S.A.M.U. Inc.

(A) (B)

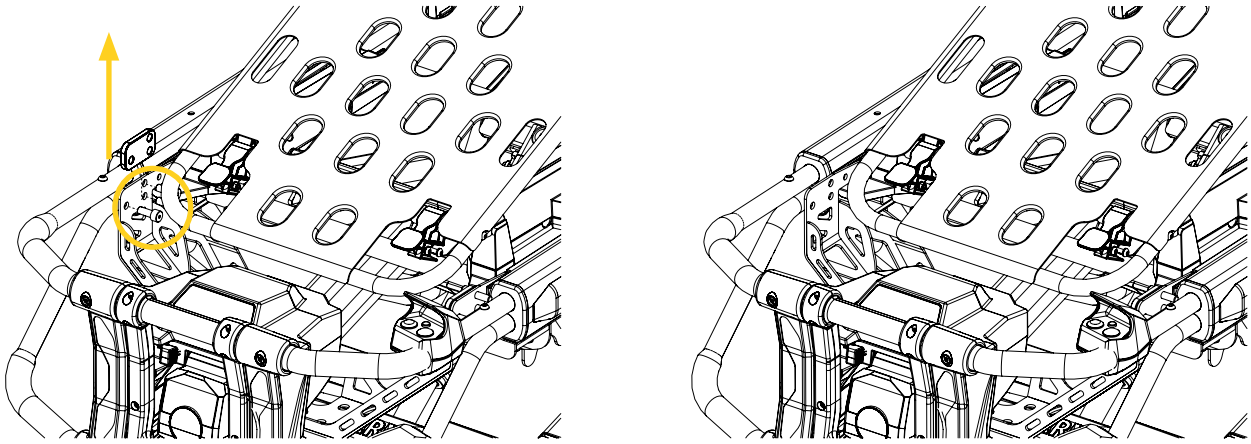
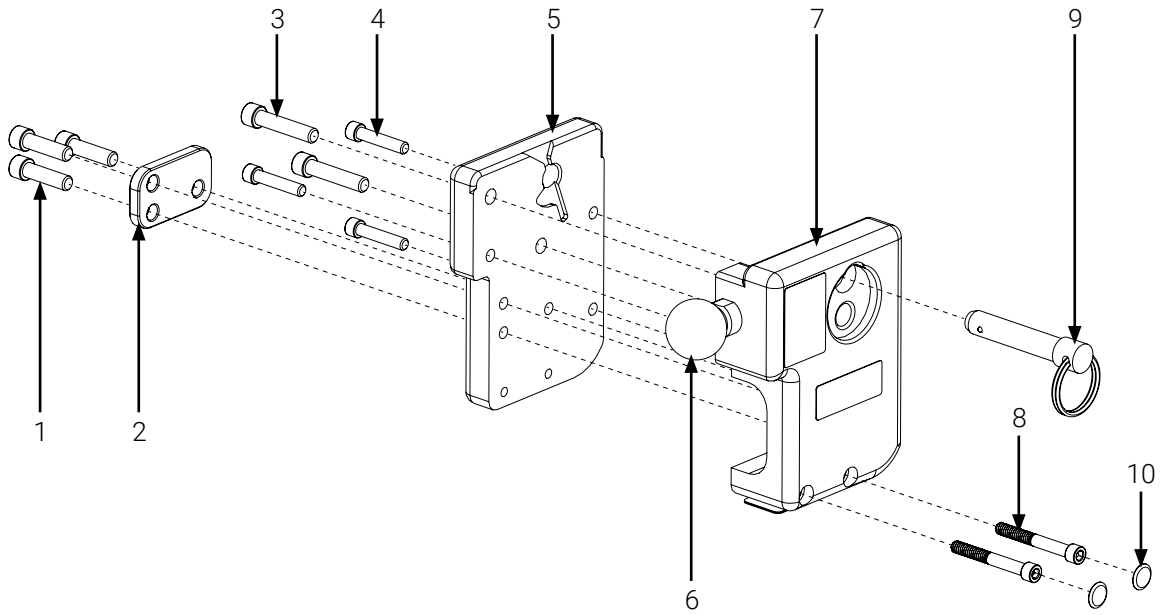


Figure 15: Retrait de la cale d'espacement

La préparation de la civière est complétée.

Procédure d'installation

1. Identifier les pièces d'installation du Bloc d'ancrage SAS X2 (Figure 16).



1. Vis 1/4-20 po X 1,25 po L (3X)	6. Goupille de sécurité à déclenchement rapide avec bouton
2. Cale d'espacement SAS X2 (fournie seulement si la configuration n'inclut pas la barre pousser-tirer et lever)	7. Partie externe du bloc d'ancrage
3. Vis 1/4-20 po X 2 po L (2X)	8. Vis à tête hexagonale oxydé noir 5/16-18 po X 1-1/8 po L (3X)
4. Vis 5/16-18 po X 1,5 po L (2X)	9. Goupille de verrouillage avec anneau
5. Partie intérieure du bloc d'ancrage	10. Bouchon de vis (2X)

Figure 16: Pièces d'installation du Bloc d'ancrage SAS X2

© 2026 Gestion Technimount S.A.M.U. Inc.

2. Choisir de quel côté de la civière sera installer le Bloc d'ancrage SAS X2.
3. Placer la partie intérieure du bloc d'ancrage à l'intérieur du rail de la civière (Figure 17A), puis placer la partie externe du bloc d'ancrage à l'extérieur du rail de la civière (Figure 17B).

REMARQUE : Dans la bonne orientation, les moitiés de bloc d'ancrage sont appuyées contre le cadre de charge côté pieds de la civière, le point d'insertion de la goupille de verrouillage pointe vers l'extérieur de la civière et la goupille de sécurité à déclenchement rapide est orienté vers le côté tête (Figure 18).

(A) (B)

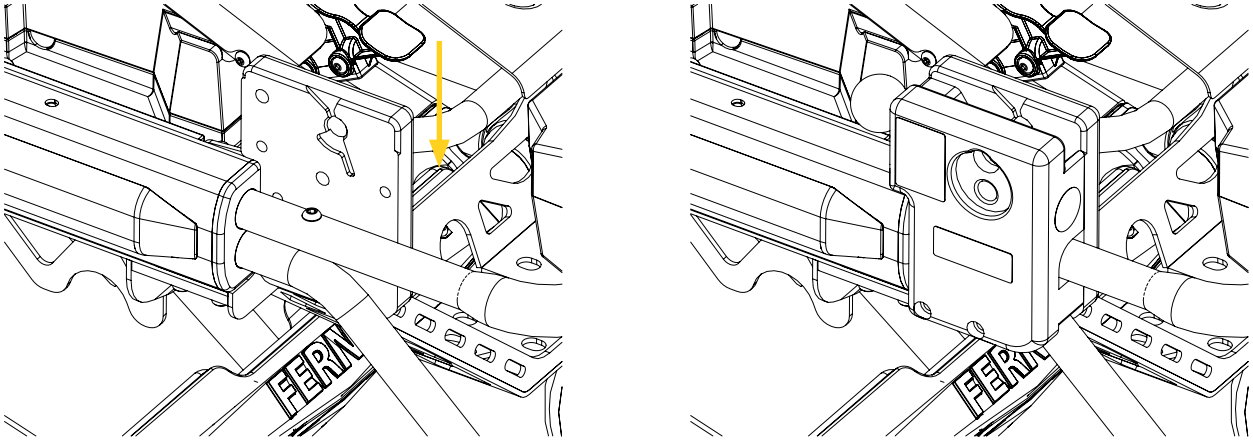
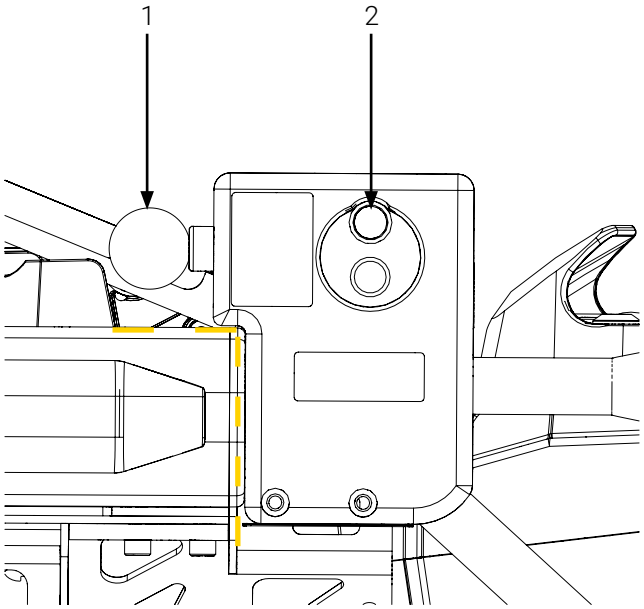


Figure 17: Installation du Bloc d'ancrage SAS X2 (1 de 4)



1. Goupille de sécurité à déclenchement rapide avec bouton
2. Point d'insertion de la goupille de verrouillage avec anneau

Figure 18: Positionnement du Bloc d'ancrage SAS X2 sur le rail de la civière

© 2026 Gestion Technimount S.A.M.U. Inc.

4. Serrer partiellement trois (3) vis 1/4-20 po X 1,25 po L enduits d'adhésif frein-filet de force moyenne manuellement et en alternant les vis, par l'intérieur du rail de la civière (Figure 19).

(A) (B)

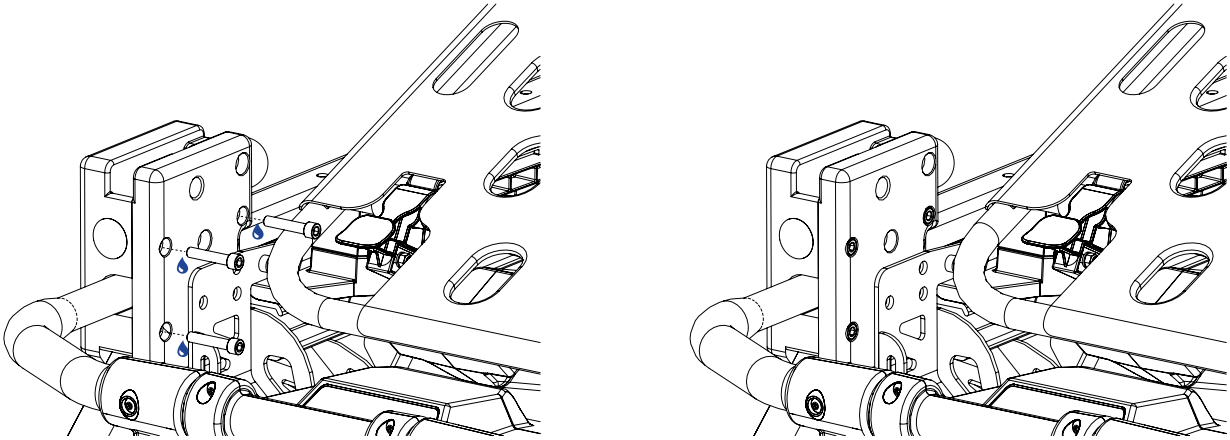


Figure 19: Installation du Bloc d'ancrage SAS X2 (2 de 4)

5. Serrer partiellement deux (2) vis 5/16-18 po X 1,5 po L enduits d'adhésif frein-filet de force moyenne manuellement et en alternant les vis, par l'intérieur du rail de la civière (Figure 20).

(A) (B)

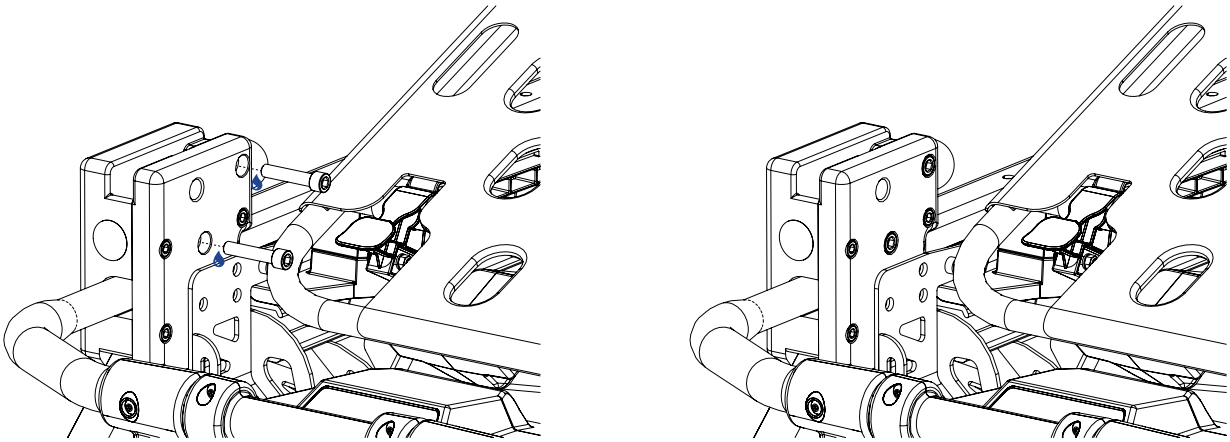


Figure 20: Installation du Bloc d'ancrage SAS X2 (3 de 4)

© 2026 Gestion Technimount S.A.M.U. Inc.

6. Serrer partiellement deux (2) vis enduits d'adhésif frein-filet de force moyenne manuellement et en alternant les vis, par l'extérieur du rail de la civière (Figure 21).

(A) (B)

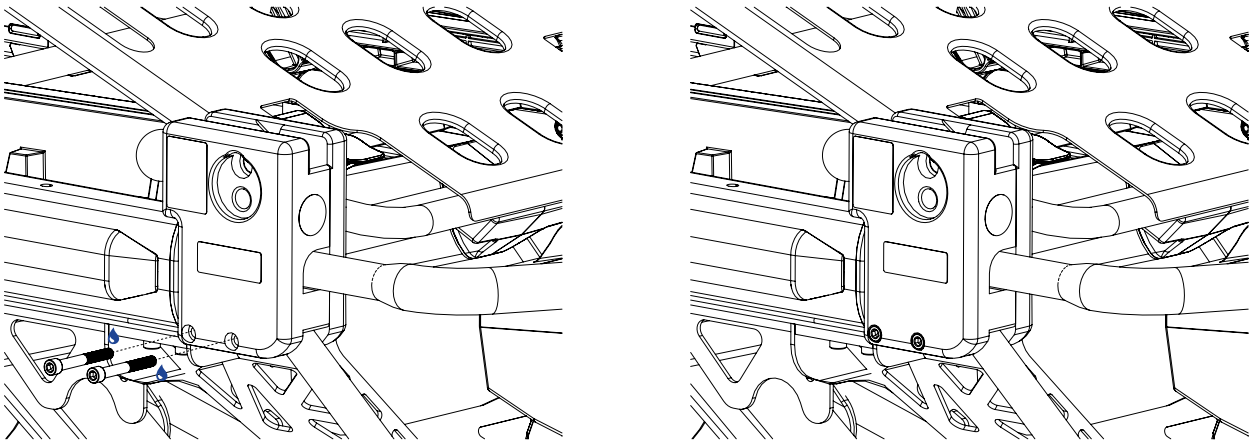


Figure 21: Installation du Bloc d'ancrage SAS X2 (4 de 4)

7. S'assurer que les moitiés de bloc d'ancrage soient parfaitement alignées ensemble et appuyées contre le cadre de charge de la civière avant le serrage.
8. Appliquer un torque de 95 lb-po (10,7 Nm) aux trois (3) vis 1/4-20 po X 1,25 po L et deux (2) vis 1/4-20 po X 2 po L à l'aide d'une clé 3/16 po, en alternant les vis.
9. Appliquer un torque de 186 lb-po (21,0 Nm) aux deux (2) vis 5/16-18 po X 1,5 po L à l'aide d'une clé 1/4 po, en alternant les vis.
10. Déplacer le bloc d'ancrage de gauche à droite à quelques reprises afin de s'assurer qu'il soit correctement serré et sécurisé sur le rail. Si le bloc d'ancrage ne bouge pas lors la vérification, il est correctement serré et sécurisé.
11. Pousser un bouchon de vis dans chaque tête de vis 1/4-20 po X 2 po L (Figure 22).

(A) (B)

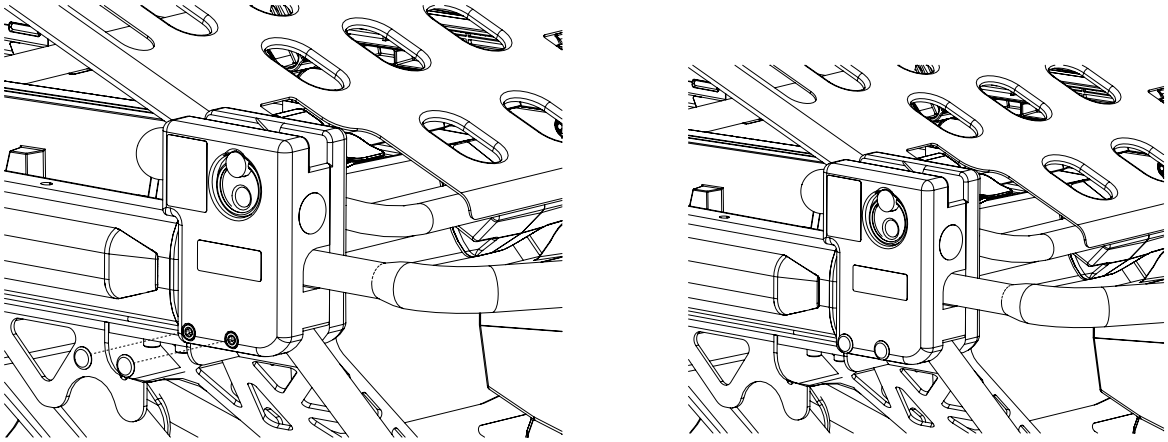


Figure 22: Installation des bouchons de vis

© 2026 Gestion Technimount S.A.M.U. Inc.

12. Installer la nouvelle visserie sur la plaque de renforcement du cadre de charge, côté pieds de la civière :
    - Si la civière est munie d'une barre pousser-tirer et lever,
        - Placer et aligner les trous de vis de la barre pousser-tirer et lever et les trous de vis de la plaque de renforcement du cadre de charge, puis serrer partiellement trois (3) nouvelles vis à tête hexagonale oxydé noir 5/16-18 po X 1-1/8 po L du côté du bloc d'ancrage.
        - Placer et aligner les trous de vis de la barre pousser-tirer et lever et de la cale d'espacement préalablement retirée avec les trous de vis de la plaque de renforcement du cadre de charge du côté opposé de la civière, puis serrer partiellement les trois (3) vis à tête hexagonale oxydé noir préalablement retirées enduits d'adhésif frein-filet de force moyenne manuellement et en alternant les vis (Figure 23).

        REMARQUE : Si votre configuration inclut deux (2) Bloc d'ancrage SAS X2 (un (1) de chaque côté de la civière), les cales d'espacement ne seront **pas** réinstallées. Ranger ou disposer des deux (2) cales d'espacement et des six (6) vis.

    - Si la civière n'est pas munie d'une barre pousser-tirer et lever,
        - Placer et aligner les trous de vis de la nouvelle cale d'espacement avec les trous de vis de la plaque de renforcement du cadre de charge, puis serrer partiellement les trois (3) nouvelle vis à tête hexagonale oxydé noir 5/16-18 po X 1-1/8 po L enduits d'adhésif frein-filet de force moyenne manuellement et en alternant les vis, sur le côté du bloc d'ancrage (Figure 24).
        - Pousser un bouchon de vis dans chaque tête de vis préalablement retirée.

(A) (B)

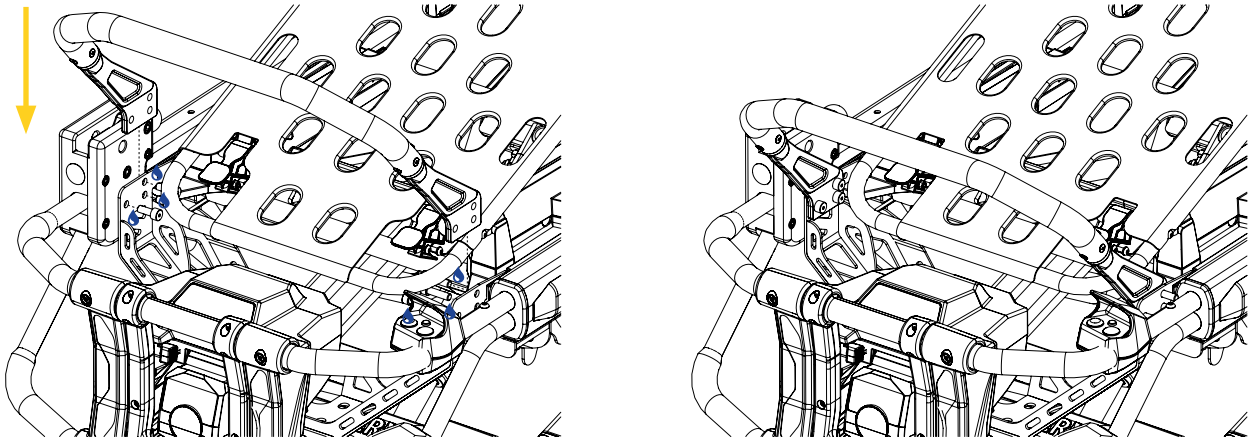


Figure 23: Installation de la nouvelle visserie – Configuration avec une barre pousser-tirer et lever

© 2026 Gestion Technimount S.A.M.U. Inc.

(A) (B)

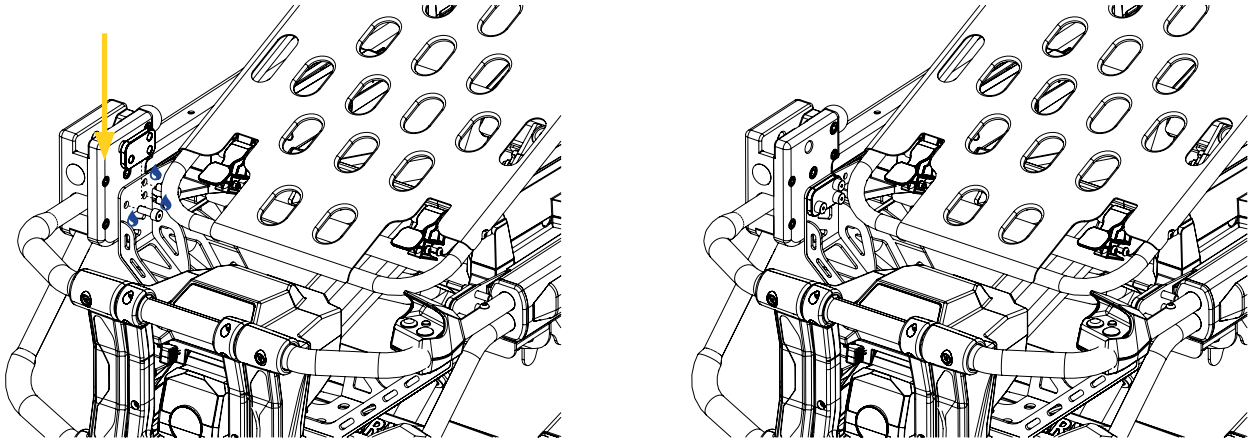


Figure 24: Installation de la nouvelle visserie – Configuration sans barre pousser-tirer et lever

13. Appliquer un torque de 186 lb-po (21,0 Nm) sur chaque vis à l'aide d'une clé 1/4 po, en alternant les vis.
14. Si la civière est munie d'une barre pousser-tirer et lever, déplacer la barre pousser-tirer et lever de gauche à droite à quelques reprises afin de s'assurer qu'elle soit correctement serrée et sécurisée sur la plaque de renforcement du cadre de charge. Si la barre pousser-tirer et lever ne bouge pas lors la vérification, elle est correctement serrée et sécurisée.

L'installation du Bloc d'ancrage SAS X2 est complétée.

© 2026 Gestion Technimount S.A.M.U. Inc.

Annexe IV Maintenance



Le contenu de cette section est destiné au personnel ayant un niveau de connaissance avancé. Consulter la section « Compétence de l'utilisateur » à la page 5 au besoin.

Des facteurs tels que la météo, l'environnement, l'emplacement géographique et l'utilisation individuelle nécessiteront des besoins différents. Pour la maintenance du Bloc d'ancrage SAS X2, suivre les directives indiquées dans le présent guide de l'utilisateur, conformément à vos pratiques de maintenance actuelles et vos protocoles internes établis. Communiquer avec le support technique à l'adresse techsupport@technimount.com pour tout problème lié aux pièces de rechange ou à la réparation.



AVERTISSEMENT – Avertissement général

- **Ne pas effectuer** de vérifications de sécurité ni de maintenance basée sur l'état avant d'avoir lu la section « Mesures de sécurité » à la page 12, ainsi que les mesures de sécurité spécifiques à la maintenance de cette section, d'avoir lu toute la documentation utilisateur, d'avoir acquis les connaissances et une compréhension approfondie sur le produit, et de s'être familiarisé avec les standards et les directives.
- Des vérifications de sécurité et une maintenance basée sur l'état sont requises et doivent être établies pour tous les produits Technimount.
- Effectuer les vérifications de sécurité et les opérations de maintenance, comme décrit dans ce guide de l'utilisateur. Le non-respect du plan de maintenance recommandé ou de ses directives peut entraîner des dommages prématurés au produit.
- Utiliser uniquement les pièces Technimount, les procédures de maintenance, les solutions de nettoyage et les lubrifiants (lorsqu'applicable), comme décrit dans le présent guide de l'utilisateur. L'utilisation de pièces ou de procédures modifiées non approuvées pour l'installation, l'utilisation ou la maintenance du produit Technimount peut rendre le système instable et causer des blessures aux patients ou au personnel SMU et clinique et annuler la garantie du produit.
- Remplacer les pièces endommagées ou usées si elles ont dépassé leur durée de vie prévue ou si elles sont endommagées (consulter la section « Pièces/ensemble de remplacement » à la page 43). Recycler les pièces endommagées ou les éliminer conformément aux lois environnementales qui s'appliquent à votre juridiction et consulter les fiches signalétiques de sécurité (FSS).

© 2026 Gestion Technimount S.A.M.U. Inc.

ATTENTION – Manipulation et utilisation sécuritaires

- **Ne pas utiliser** des solutions de nettoyage ou des désinfectants qui sont non autorisées, non testées ou non approuvées, afin d'éviter d'endommager la surface de votre produit Technimount et d'annuler la garantie. Technimount ne sera pas tenu responsable des dommages encourus par l'utilisation d'une solution de nettoyage non autorisée, non testée ou non approuvée.
- **Ne pas utiliser** d'outils électriques pour visser le matériel lors de l'installation, car il y a un risque d'endommager les filets.
- **Ne pas nettoyer** à la vapeur et **n'utiliser pas** de produits de nettoyage à ultrasons sur le système ni sur un de ses composants.
- **Ne pas immerger** les pièces ou les composants métalliques dans l'eau.
- Pour éliminer les taches, la température maximale de l'eau ne doit pas dépasser 82 °C (180 °F). La pression maximale de l'eau ne doit pas dépasser 1500 psi/103,5 BAR. Si un nettoyeur à haute pression est utilisé, la buse de pression doit être maintenue à au moins 609,6 mm (24 po) du produit.
- Lors du nettoyage, utiliser toujours un équipement de protection individuelle (EPI) approprié en fonction de vos protocoles internes établis (p. ex., gants, lunettes, etc.).

ATTENTION – Corrosion

- Toujours rincer et sécher correctement le Bloc d'ancrage SAS X2 après avoir utilisé des produits de nettoyage. Certains produits de nettoyage sont corrosifs de nature et peuvent endommager le produit s'ils ne sont pas utilisés correctement. Consulter les fiches signalétiques de sécurité (FSS) du produit pour obtenir des renseignements sur les produits chimiques ou sur la manipulation, l'entreposage et les mesures d'urgence en cas d'accident.
- Éliminer les déchets corrosifs conformément aux lois environnementales qui s'appliquent à votre juridiction et consulter les fiches signalétiques de sécurité (FSS).

ATTENTION – Suivre les instructions d'utilisation

Toujours lire et respecter toutes les directives de sécurité indiquées, en plus de suivre toutes les instructions fournies dans la documentation de l'utilisateur du produit de nettoyage.

Fréquence de maintenance

- Les vérifications de sécurité et les maintenances basées sur l'état doivent être effectuées au minimum tous les mois ou aussi souvent que nécessaire, afin de prolonger la longévité du Bloc d'ancrage SAS X2 dans des conditions optimales.
- Décontaminer le Bloc d'ancrage SAS X2 selon les recommandations de vos protocoles internes établis, ainsi que les réglementations et les normes en vertu des procédures de prévention et de contrôle des infections.

Outils fournis par le client

- Linge sec et propre
- Brosse douce
- Nettoyeur à pression
- Solutions de nettoyage

© 2026 Gestion Technimount S.A.M.U. Inc.

- Clé hexagonale 1/4 po
- Clé hexagonale 3/16 po
- Adhésif frein-filet de force moyenne ( )

Solutions de nettoyage testées et approuvées

- Oxivir, Peroxyde d'hydrogène 5% avec acide peracétique (AHP)
- Lavo 12, Hypochlorite de Sodium 10 000 ppm
- TNT-100, Ammonium Quaternaires 5%
- Spectro-Sept, Alcool Éthylique 5%
- Spectrol, Sel d'EDTA 5%

Plan de maintenance

1. Cocher les boîtes après avoir complété les « Vérifications de sécurité » à la page 37 et la « Maintenance basée sur l'état » à la page 39, puis ajouter vos commentaires et/ou observations dans le « Journal de maintenance » à la page 40 au besoin. En cas de non-conformité, cesser d'utiliser le Bloc d'ancrage SAS X2 et contacter immédiatement le support technique à l'adresse techsupport@technimount.com pour obtenir un plan de mesures correctives.
2. Conserver un registre de vos activités de maintenance.

VÉRIFICATIONS DE SÉCURITÉ	VÉRIFIÉS

Bloc d'ancrage SAS X2 (Figure 25)

- Inspecter visuellement tous les composants du Bloc d'ancrage SAS X2 afin de s'assurer que la visserie est en bon état et qu'il n'y a pas de vis desserrées. ☐
  - *Si la visserie n'est pas en bonne condition, la remplacer. Contacter le support technique au besoin.*
  - *Si les vis sont desserrées, les serrer. Consulter la section « Installer le Bloc d'ancrage SAS X2 » à la page 27.*
- Inspecter visuellement tous les composants du Bloc d'ancrage SAS X2 afin de s'assurer qu'il n'y a pas d'attaques chimiques. ☐
  - *S'il y a des traces d'attaques chimiques, nettoyer le système de fixation. Consulter la section « Maintenance basée sur l'état » à la page 39 au besoin.*
- Tirer/relâcher la goupille de sécurité à déclenchement rapide Bloc d'ancrage SAS X2 à quelques reprises afin de s'assurer du bon fonctionnement du mécanisme de sécurité du système de fixation. ☐
  - *Si la goupille de sécurité ne se rétracte pas facilement ou qu'une résistance est ressentie lorsqu'elle est tirée, il y a une non-conformité.*
  - *Si la goupille de sécurité ne retourne pas à sa position initiale dans le bloc d'ancrage lorsqu'elle est relâchée, il y a une non-conformité.*

© 2026 Gestion Technimount S.A.M.U. Inc.

VÉRIFICATIONS DE SÉCURITÉ	VÉRIFIÉS
- Installer/retirer la goupille de verrouillage avec anneau dans le/du Bloc d'ancrage SAS X2 à quelques reprises afin de s'assurer du bon fonctionnement du mécanisme de sécurité du système de fixation. • *Si la goupille de verrouillage ne se retire pas facilement ou qu'une résistance est ressentie lorsqu'elle est tirée, il y a une non-conformité.* • *Si la goupille de verrouillage est tordue et/ou endommagée, il y a une non-conformité* • *Si la goupille de verrouillage ne s'insert pas facilement ou qu'une résistance est ressentie lorsqu'elle est insérée, il y a une non-conformité.*	☐
- Installer/retirer le Safety Arm System dans le/du Bloc d'ancrage SAS X2 à quelques reprises afin de s'assurer du bon fonctionnement du mécanisme de sécurité du système de fixation. • *Si le Safety Arm System ne verrouille pas lorsque la goupille de verrouillage est insérée et que la goupille de sécurité à déclenchement rapide est relâchée et/ou ne se déverrouille pas lorsque la goupille est retirée et que la goupille de sécurité à déclenchement rapide est tirée, il y a une non-conformité.*	☐
- Installer le Safety Arm System dans le Bloc d'ancrage SAS X2, puis le tirer vers le haut à quelques reprises afin de s'assurer du bon fonctionnement du mécanisme de sécurité du système de fixation. • *Si le Safety Arm System ne reste pas dans le bloc d'ancrage lorsqu'il est tiré, il y a une non-conformité.*	
- Inspecter visuellement l'étiquette manufacturière afin de s'assurer que les spécifications sont toujours lisibles et que le Bloc d'ancrage SAS X2 n'a pas dépassé sa durée de vie prévue. Consulter la section « Étiquette Manufacturière » à la page 10 au besoin. • *Si les spécifications sont illisibles et/ou que la période estimée d'utilisation sécuritaire et fiable est dépassée, il y a une non-conformité.*	☐
- Inspecter visuellement l'étiquette d'opération afin de s'assurer que son identification et ses spécifications sont encore visibles sur le Bloc d'ancrage SAS X2. Consulter la section « Étiquettes d'opération » à la page 11 au besoin. • *Si l'étiquette n'est plus visible et/ou manquante, il y a une non-conformité.*	☐

© 2026 Gestion Technimount S.A.M.U. Inc.

MAINTENANCE BASÉE SUR L'ÉTAT	VÉRIFIÉS

Nettoyer le Bloc d'ancrage SAS X2, après avoir complété les vérifications de sécurité : ☐

1. Enlever l'excès de saleté à l'aide d'un linge propre, au besoin.
2. Enlever les contaminants à l'aide d'un nettoyeur à pression ou tel que recommandé dans vos protocoles internes établis et procédures de contrôles.
3. Nettoyer à l'aide d'une solution de nettoyage et d'un linge propre.
4. Laisser la solution reposer sur la surface pour retirer les taches, au besoin.

   REMARQUE : Éviter la sursaturation et veiller à ce que le produit **ne reste pas** sur la surface du Bloc d'ancrage SAS X2 plus longtemps que ce qui est recommandé par le fabricant du nettoyant.

5. Rincer soigneusement la solution avec un linge propre imbibé d'eau tiède, puis sécher tous les composants avec un linge propre avant de les remettre en service.

Nettoyer le Safety Arm System, après avoir complété les vérifications de sécurité et la maintenance basée sur l'état du Bloc d'ancrage SAS X2. Consulter le Guide de l'utilisateur du système de fixation au besoin. ☐

© 2026 Gestion Technimount S.A.M.U. Inc.

JOURNAL DE MAINTENANCE

Ajouter vos commentaires et observations, suite aux vérifications de sécurité et à la maintenance basée sur l'état, au besoin :

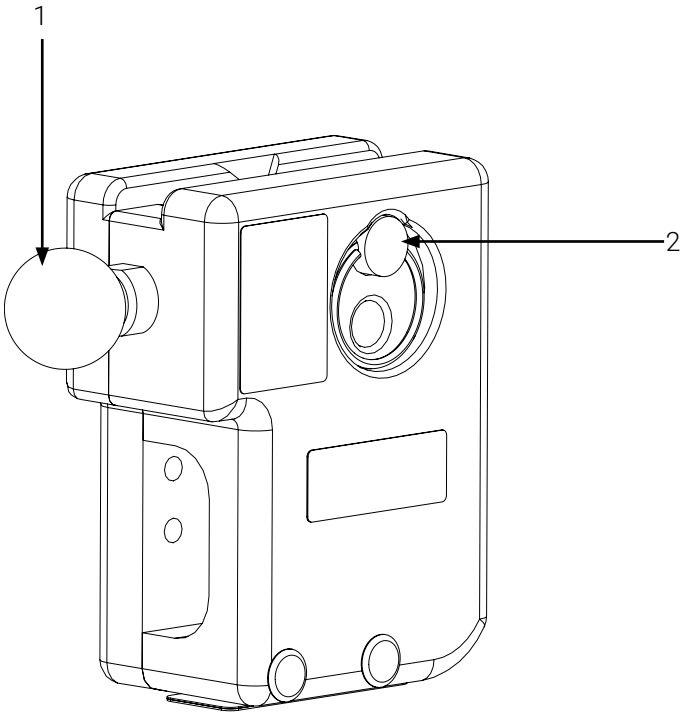
Plan de maintenance complété le (jj/mm/aaaa) :

Plan de maintenance complété par :

© 2026 Gestion Technimount S.A.M.U. Inc.

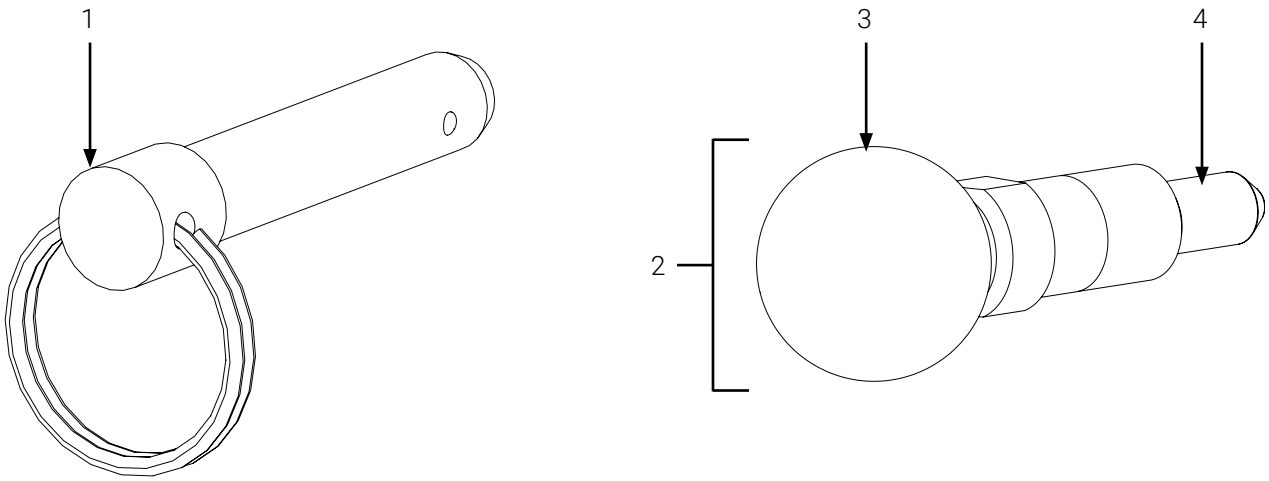
Points d'inspection illustrés

Figure 25 et Figure 26 illustrent les points d'inspection du Bloc d'ancrage SAS X2.



1. Goupille de sécurité à déclenchement rapide avec bouton	2. Goupille de verrouillage avec anneau

Figure 25: Points d'inspection illustrés (1 de 2)



1. Goupille de verrouillage avec anneau
2. Goupille de sécurité à déclenchement rapide avec bouton
3. Bouton rouge (Goupille de sécurité à déclenchement rapide)
4. Goupille (Goupille de sécurité à déclenchement rapide)

Figure 26: Points d'inspection illustrés (2 de 2)

Annexe V Pièces/ensemble de remplacement

Le contenu de cette section est destiné au personnel ayant un niveau de connaissance chevronné ou avancé. Consulter la section « Compétence de l'utilisateur » à la page 5 au besoin.

Technimount se réserve le droit de changer les numéros de pièce/ensembles et les produits sans préavis. Communiquer avec le service à la clientèle à l'adresse customerservice@technimount.com afin de s'assurer des options et de la disponibilité des produits, ou avec le support technique à l'adresse techsupport@technimount.com pour les pièces/ensemble de rechange ou les problèmes liés à la réparation.

# RÉFÉRENCE	# DE PIÈCE/ENSEMBLE	DESCRIPTION DE PIÈCE/ ENSEMBLE	PROCÉDURE DE REMPLACEMENT
Figure 26, #1	910-00-UN	Goupille de verrouillage avec anneau	Consulter la procédure de remplacement IN-RPRC-LP-202607EN-01
Figure 26, #4	991-00-UN	Goupille (Goupille de sécurité à déclenchement rapide du Bloc d'ancrage SAS X2/ Bloc d'ancrage PP2)	Consulter la procédure de remplacement IN-RPRC-SP-202610EN-02
N/A	922-00-UN	Ressort (Goupilles de sécurité à déclenchement rapide)	Consulter la procédure de remplacement IN-RPRC-SP-202610EN-02
N/A	810-00-FX2	Cale d'espacement SAS X2	Consulter la section « Installer le Bloc d'ancrage SAS X2 » à la page 27 et suivre les étapes jusqu'à ce que la cale d'espacement soit retirée, puis installer la pièce de remplacement
Figure 26, #3	921-00-UN	Bouton rouge (Goupilles de sécurité à déclenchement rapide)	Consulter la procédure de remplacement IN-RPRC-SP-202610EN-02

© 2026 Gestion Technimount S.A.M.U. Inc.

TECHNIMOUNT
EMS®

SÉCURITÉ ET FLEXIBILITÉ LÀ OÙ C'EST IMPORTANT

© 2026 Gestion Technimount S.A.M.U. Inc. | technimount.com